

2021



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS**

CC  
Yvetot  
Normandie

2021

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE



# Édito

---

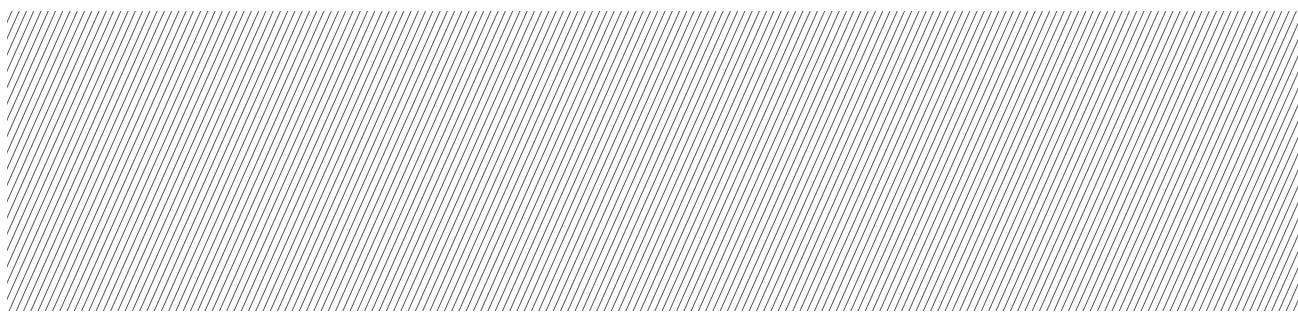
Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE



# Sommaire

---

6

L'institution

36

Un territoire de projets

62

Un service au public

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

# YN L'INSTITUTION

# 1. Le territoire, nos communes



**19 COMMUNES**

**27 511 HABITANTS \***



### Allouville-Bellefosse

Didier TERRIER  
Tel. 02.35.96.01.65  
[mairie.allouvillebellefosse@wanadoo.fr](mailto:mairie.allouvillebellefosse@wanadoo.fr)  
[www.allouvillebellefosse.com](http://www.allouvillebellefosse.com)



### Les Hauts-de-Caux

Gérard LEGAY  
Tel. 02.35.95.02.78  
[autretot@wanadoo.fr](mailto:autretot@wanadoo.fr)  
[www.les-hauts-de-caux.fr](http://www.les-hauts-de-caux.fr)

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE



### Auzebosc

Dominique MACÉ  
Tel. 02.35.95.13.48  
[mairie-dauzebosc@orange.fr](mailto:mairie-dauzebosc@orange.fr)  
[www.auzebosc.fr](http://www.auzebosc.fr)



### Baons-le-comte

Catherine MAILLOT  
Tel. 02.35.56.63.07  
[mairie.baonslecomte@wanadoo.fr](mailto:mairie.baonslecomte@wanadoo.fr)



### Bois-Himont

Louis EUDIER  
Tel. 02.35.96.04.29  
[maire-sg.boishimont@wanadoo.fr](mailto:maire-sg.boishimont@wanadoo.fr)



### Carville-la-Folletière

Jean-Louis LUC  
Tel. 02.35.91.27.28  
[communedecarvillelaufolletiere@orange.fr](mailto:communedecarvillelaufolletiere@orange.fr)



### Coix-Mare

Eric CARPENTIER  
Tel. 02.35.92.36.72  
[mairie.croix.mare@wanadoo.fr](mailto:mairie.croix.mare@wanadoo.fr)  
[www.croix-mare.fr](http://www.croix-mare.fr)



### Ecalles-Alix

Lionel GAILLARD  
Tel. 02.35.95.06.74  
[mairie.ecalles-alix@wanadoo.fr](mailto:mairie.ecalles-alix@wanadoo.fr)



### Écretteville-lès-Baons

Eric RENÉE  
Tel. 02.35.96.01.98  
[mairie@ecretteville-les-baons.fr](mailto:mairie@ecretteville-les-baons.fr)  
[www.ecretteville-les-baons.com](http://www.ecretteville-les-baons.com)



### Hautot-le-Vatois

Claude BELLIN  
Tel. 02.35.96.34.43  
[mairie-sg.hautot-le-vatois@wanadoo.fr](mailto:mairie-sg.hautot-le-vatois@wanadoo.fr)  
[www.hautot-le-vatois.fr](http://www.hautot-le-vatois.fr)



### Hautot-Saint-Sulpice

Vincent LEMETTAIS  
Tel. 02.35.96.45.89  
[mariehautotsaintsulpice@wanadoo.fr](mailto:mariehautotsaintsulpice@wanadoo.fr)  
[www.hautot-saint-sulpice.fr](http://www.hautot-saint-sulpice.fr)



### Mesnil-Panneville

Alain LOPEZ  
Tel. 02.35.91.23.96  
mairie@mesnilpanneville.fr  
@wanadoo.fr



### Rocquefort

Pascal LEBORGNE  
Tel. 02.35.56.52.52  
mairie.roquefort@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 29/09/2022  
Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

**SLOV**

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE



### Saint-Martin-de-l'If

Sylvain GARAND  
Tel. 02.35.91.27.15  
mairie@saintmartindelif.fr  
saintmartindelif.fr



### Saint-Clair-sur-les-Monts

Mario DEMAZIÈRES  
Tel. 02.35.95.04.58  
mairie\_sg.stclairsurlesmonts  
@wanadoo.fr



### Sainte-Marie-des-Champs

Odile DECHAMPS  
Tel. 02.35.56.62.28  
marie\_sg.saintemariedeschamps  
@orange.fr  
[www.saintemariedeschamps.fr](http://www.saintemariedeschamps.fr)



### Touffreville-la-Corbeline

Gilles COTTEY  
Tel. 02.35.95.04.32  
mairietouffreville@orange.fr  
[www.touffrevillelacorbeline.fr](http://www.touffrevillelacorbeline.fr)



### Valliquerville

Jacques CAHARD  
Tel. 02.35.96.00.98  
mairie@valliquerville.fr  
[www.valliquerville.fr](http://www.valliquerville.fr)



### Yvetot

Émile CANU  
Tel. 02.32.70.44.70  
mairie@yvetot.fr  
[www.mairie-yvetot.fr](http://www.mairie-yvetot.fr)

# 2. Les instances décisionnelles

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Gérard CHARASSIER**  
*Président*



**Jacques CAHARD**  
*1<sup>er</sup> Vice-président*



Développement économique, emploi, formation et orientation

**Virginie BLANDIN**  
*4<sup>eme</sup> Vice-présidente*



Rudologie

**Sylvain GARAND**  
*2<sup>ème</sup> Vice-président*



Transition écologique et énergétique

**Didier TERRIER**  
*3<sup>ème</sup> Vice-président*



Promotion et attractivité du territoire

**Françoise DENIAU**  
*8<sup>ème</sup> Vice-présidente*



Finances, fiscalité et délégation de service public.

**Éric RENÉE**  
*5<sup>ème</sup> Vice-président*



Aménagement du territoire

**Dominique MACE**  
*6<sup>ème</sup> Vice-président*



Culture

**Claude BELLIN**  
*7<sup>ème</sup> Vice-président*



Communication, relations avec les usagers et les communes, et développement social.

# LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	Mme Stéphanie ETIENNE	Titulaire
ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	M. Didier TERRIER	Titulaire - Maire
AUZEBOSC	Mme Martine LEBORGNE	Titulaire
AUZEBOSC	M. Dominique MACÉ	Titulaire - Maire
BAONS-LE-COMTE	M. Catherine MAILLOT	Titulaire - Maire
BOIS-HIMONT	M. Louis EUDIER	Titulaire - Maire
CARVILLE-LA-FOLLETIERE	M. Jean-Louis LUC	Titulaire - Maire
CROIX-MARE	M. Eric CARPENTIER	Titulaire - Maire
CROIX-MARE	M. Céline DAMBRY	Titulaire
ECALLES-ALIX	M. Lionel GAILLARD	Titulaire - Maire
ECRETTEVILLE-LES-BAONS	M. Éric RENÉE	Titulaire - Maire
HAUTOT-LE-VATOIS	M. Claude BELLIN	Titulaire - Maire
HAUTOT-SAINT-SULPICE	M. Vincent LEMETTAIS	Titulaire - Maire
LES-HAUTS-DE-CAUX	Mme Régine HAUZAY	Titulaire
LES-HAUTS-DE-CAUX	M. Gérard LEGAY	Titulaire - Maire
MESNIL-PANNEVILLE	M. Alain LOPEZ	Titulaire - Maire
ROCQUEFORT	M. Pascal LEBORGNE	Titulaire - Maire
SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	M. Mario DEMAZIERES	Titulaire - Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Odile DÉCHAMPS	Titulaire - Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	M. Michael DODELIN	Titulaire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Catherine DUSCHESNE	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Jean-Marc DOUCET	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Sylvain GARAND	Titulaire - Maire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	Mme Sandrine NORDET	Titulaire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	M. Gilles COTTEY	Titulaire - Maire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	Mme Josiane GILLE	Titulaire
VALLIQUERVILLE	Mme Natacha BOS	Titulaire
VALLIQUERVILLE	M. Jacques CAHARD	Titulaire - Maire
YVETOT	M. Christophe ADE	Titulaire
YVETOT	M. Francis ALABERT	Titulaire
YVETOT	M. Laurent BENARD	Titulaire
YVETOT	Mme Virginie BLANDIN	Titulaire
YVETOT	M. Emile CANU	Titulaire - Maire
YVETOT	M. Gérard CHARASSIER	Titulaire
YVETOT	Mme Françoise DENIAU	Titulaire
YVETOT	Mme Yvette DUBOC	Titulaire
YVETOT	Mme Marie-Claude HERANVAL	Titulaire
YVETOT	Mme Denise HEUDRON	Titulaire
YVETOT	M. Jean-François LE PERF	Titulaire
YVETOT	M. Florian LEMAIRE	Titulaire
YVETOT	Mme Charlotte MASSET	Titulaire
YVETOT	M. Arnaud MOUILLARD	Titulaire
YVETOT	M. Thierry SOUDAIS	Titulaire
YVETOT	Mme Herléane SOULIER	Titulaire
YVETOT	Mme Dominique TALADUN-CHAUVEL	Titulaire
YVETOT	Mme Lorena TUNA	Titulaire

au 31/12/2022

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

---

Les Commissions préparent le travail du Bureau en étudiant préalablement les dossiers. Il s'agit de groupes de travail et de réflexion composés d'élus communautaires désignés parmi le Conseil.

- **Développement économique, emploi, formation, orientation**
- **Culture**
- **Rudologie**
- **Promotion et animation du territoire**
- **Aménagement du territoire**
- **Communication, relations usagers et communes**
- **Développement social**
- **Transition écologique et énergétique**
- **Finances, fiscalité et délégation de service public**

## CHIFFRES CLÉ 2021

---

Conseils  
Communautaires :

**9**

Commissions :

**27**

Bureaux :

**9**

# 3.Les partenaires

## NOS REPRÉSENTANTS DANS LES INSTANCES EXTERNES

Institution	Représentant(s)	Missions	
SDE 76 (Syndicat Départemental d'Énergie)	Mme. Charlotte MASSET	<p>Le SDE exerce certaines compétences et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'installation de production d'électricité permettant d'éviter l'extension ou le renforcement des réseaux de distribution électrique,</li> <li>- Le génie civil des lignes télécom en appui commun avec les réseaux électriques pour permettre les extensions, renforcements et mises en souterrain des réseaux électriques,</li> <li>- Le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques.</li> </ul>	
AURH	M. Eric RENEE	<p>L'AURH accompagne ses adhérents dans leurs projets et leurs stratégies territoriales dans la durée, de l'émergence à la mise en oeuvre. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir.</p> <p>L'Agence allie ses expertises d'observation, d'urbanisme et de prospective territoriale et économique.</p>	
Caux Central	M. YON M. MOISSON M. BEUZELIN M. EUDIER Mme HAUCOURT M. LEBLOND DU PLOUY M. GAILLARD M. RENÉE Mme CARPENTIER M. FISCHER M. LEGAY	M. LOPEZ M. LEBORGNE M. LEBLE M. BURES M. ACHER Mme PESQUEUX M. VIEULE M. ALABERT M. RAS Mme DEROUARD M. LESOIF M. HAUCHARD	<p>Caux Central exerce les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En matière d'eau potable : production, transport, stockage et distribution.</li> <li>• En matière d'assainissement collectif : contrôle de raccordement au réseau public de collecte, collecte et transport des eaux usées, épuration des eaux usées, élimination des boues.</li> <li>• En matière d'assainissement non collectif : contrôle de la conception et de l'entretien des installations d'ANC, entretien et travaux de réhabilitation des installations d'ANC existantes.</li> </ul>
Conseil d'administration lycée Jean XXIII	Mme Martin LEBORGNE	<p>Le conseil d'administration participe à la vie de l'établissement scolaire en votant et en adoptant le projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget et le compte financier. Il adopte également les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport concernant le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement.</li> <li>- Plan de prévention de la violence incluant un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement.</li> </ul>	
Conseil d'administration lycée Raymond Queneau			
Conseil d'administration lycée agricole	M. Vincent LEMETTAIS	<p>Le conseil d'administration se prononce aussi sur les questions concernant l'accueil, l'information et la participation des parents d'élèves à la vie scolaire, et celles concernant l'hygiène, la santé et la sécurité.</p>	
Conseil d'administration collège Camus	Mme Régine HAUZAY	<p>Le conseil d'administration vote également les décisions concernant l'autonomie pédagogique et éducative de l'établissement, notamment les règles d'organisation de l'établissement.</p>	
Conseil d'administration collège Bobée	Mme Céline DAMBRY		
CNAS (Comité National d'Action Sociale)	Mme Françoise DENIAU	Participer à la vie du Comité National d'Action Sociale	

**Commission locale d'information (CLIN) auprès des centrales nucléaires de Paluel-Penly**

M. Vincent LEMETTAIS

Commission constituée d'élus, d'associations de protection de l'environnement, d'organisations syndicales de salariés et de personnes qualifiées et représentants du monde économique, la Commission Locale d'INformation auprès des centrales nucléaires (CLIN) assure une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement.

Avec l'élargissement des rayons des Plan Particuliers d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires, Yvetot Normandie est concernée par le CLIN. En effet, la commune de Hautot-Saint-Sulpice est comprise dans le périmètre du PPI.

**PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Plateau de Caux Maritime**

M. CHARASSIER  
M. RENÉE  
M. GARAND

M. CANU  
M. LEMETTAIS  
M. LEGAY

Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) est chargé, pour Yvetot Normandie :

- de la mise en place d'une charte paysagère : outil non réglementaire de connaissance, de projection et de gestion intercommunale de l'espace et des paysages, la Charte permet de s'interroger sur le développement d'un territoire autour de ses richesses patrimoniales pour bâtir un projet de paysage partagé par le plus grands nombre (élus, institutionnels, habitants...),
- de la mise en place d'un plan de déplacement intercommunal,
- de la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale : document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans), le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

**SEVEDE (Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire)**

Mme BLANDIN  
Mme DECHAMPS  
M. MACÉ

Le SEVEDE exerce les compétences suivantes :

- la gestion de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) ECOSTU'AIR et de l'énergie produite
- l'exploitation de trois centres de transfert de déchets, au Havre, à Yvetot et à Touques
- le transport des déchets ménagers et assimilés, au départ des centres de transfert vers l'unité de traitement
- la création et l'exploitation d'un centre de tri pour les matériaux recyclables issus de la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés
- la création et l'exploitation d'un centre de compostage de déchets verts.

**PNRBSN (Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande)**

Mme Charlotte MASSET

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande intervient dans les domaines suivants : agriculture, architecture/urbanisme, biodiversité, culture, eau, économie, éducation, lecture publique, paysage, système d'information des territoires, tourisme

**Centre de surveillance du centre hospitalier d'Yvetot**

M. Francis ALABERT

Le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement. Il délibère sur le projet d'établissement, le compte financier et l'affectation des résultats, le rapport annuel sur l'activité de l'établissement... Il donne son avis sur la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers, les acquisitions et alienations.

**Seine Maritime Numérique 76**

M. Mario DEMAZIERES

Le SMN76 est chargée des missions suivantes :

- observatoire et suivi des déploiements d'infrastructures et de services à haut et très haut débit sur le territoire,
- déploiement des infrastructures nécessaires à la délivrance de services dans les territoires où les opérateurs privés n'investissent pas ou insuffisamment,
- assistance et accompagnement de ses membres pour le développement des services et usages numériques.

**Union régionale  
des collectivités  
forestières de  
Normandie**

**SMBV Durdent, Saint-  
Valéry, Veulettes**

**SMBV Caux Seine**

**SMBV Austreberthe et  
Saffimbec**

**SMA (Seine Maritime  
Attractivité)**

	<p>L'interlocuteur privilégié des élus normands pour toutes les questions liées à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois.</p> <p>Mme Denise HEUDRON</p>
	<p>L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie anime le réseau régional des territoires forestiers, contribue aux travaux régionaux et participe aux travaux nationaux de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières). Elle accompagne les collectivités dans leur projets forêt-bois, gère durablement les forêts, participe aux enjeux enjeux forêt-bois dans les PCAET...</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. OSMONT</li> <li>• M. FERAY</li> <li>• M. COURVALET</li> <li>• M. AFFAGARD</li> <li>• M. LEMETTAIS</li> <li>• M. VITTECOQ</li> <li>• M. LEGAY</li> <li>• M. DODELIN</li> <li>• M. LEBORGNE</li> <li>• M. CHARASSIER</li> <li>• M. HERON</li> <li>• Mme PESQUEUX</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. OSMONT</li> <li>• Mme PESQUEUX</li> <li>• M. CORNU</li> <li>• M. MOISSON</li> <li>• M. DODELIN</li> <li>• Mme PESQUEUX</li> <li>• M. GARAND</li> <li>• M. LESOIF</li> <li>• M. DUMESNIL</li> <li>• M. BARON</li> <li>• M. LEBLE</li> <li>• Mme MARTIN</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. GARAND</li> <li>• M. BULAN</li> </ul>
	<p>Seine-Maritime Attractivité est une agence vouée à valoriser les atouts du département de la Seine-Maritime.</p> <p>Considérant que les problématiques de développement sont désormais de plus en plus proches les unes des autres et doivent être traitées comme un tout, le Département de Seine-Maritime a souhaité mettre à disposition des collectivités qui le composent un outil pluridisciplinaire répondant à une convergence nouvelle de plusieurs enjeux de développement et de visibilité avec une dimension promotionnelle forte. Il a été décidé de créer une agence nouvelle, proche du terrain et suffisamment agile pour s'adapter en permanence à l'évolution dynamique des besoins et du contexte.</p> <p>L'agence a pour mission de valoriser la destination dans son ensemble mais aussi de soutenir techniquement les initiatives et actions des communes et intercommunalités.</p>

## AUTRES PARTENAIRES

### Institution

### Missions

**CCI Rouen Métropole**

Depuis mai 2014, l'antenne locale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen s'est installée dans les locaux de la Communauté de Communes. Ce rapprochement a permis de nouer de nouvelles relations et de faciliter la diffusion de l'information économique auprès des entreprises et des artisans. En plus de la gestion de certains équipements comme des ports ou des aéroports, la CCI intervient dans de nombreux domaines : formation, emploi, compétitivité, création, reprise, cession... Son expertise permet de mettre en perspective les demandes locales en immobilier d'entreprises et l'offre foncière de la Communauté de Communes.

**Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76**

la CMA 76 conseille, forme et accompagne les entrepreneurs qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, lors d'un rdv individuel, un lundi matin tous les 15 jours de 9h à 12h.

**CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime)**

Depuis avril 2016, un architecte conseil réalise des permanences gratuites deux fois par mois à la Communauté de Communes pour conseiller les habitants sur leurs projets de construction et les règlements existants.

**Espace Info Énergie**

Dans le cadre d'une convention passée par le Pays Plateau de Caux Maritime, la Communauté de Communes propose des permanences Espace Info Energie. Un Conseiller de l'Espace Info Energie reçoit sur rendez-vous 2 fois par mois les habitants dans les locaux de la Communauté de Communes pour des questions liées à des travaux de rénovation, d'isolation et sur les aides financières.

**Initiative Rouen**

Initiative Rouen a pour mission :

- L'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise dans l'élaboration de la structuration financière de leur projet,
- L'examen du projet par le comité de parrainage composé de chefs d'entreprises et de professionnels de l'entreprise
- L'appui pour les financements : la validation du projet par le comité de parrainage favorise l'accès aux dispositifs financiers notamment le prêt d'honneur d'Initiative Rouen.
- Le suivi post création : accompagner dans le développement de la jeune entreprise par un parrain chef d'entreprise et un conseiller

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

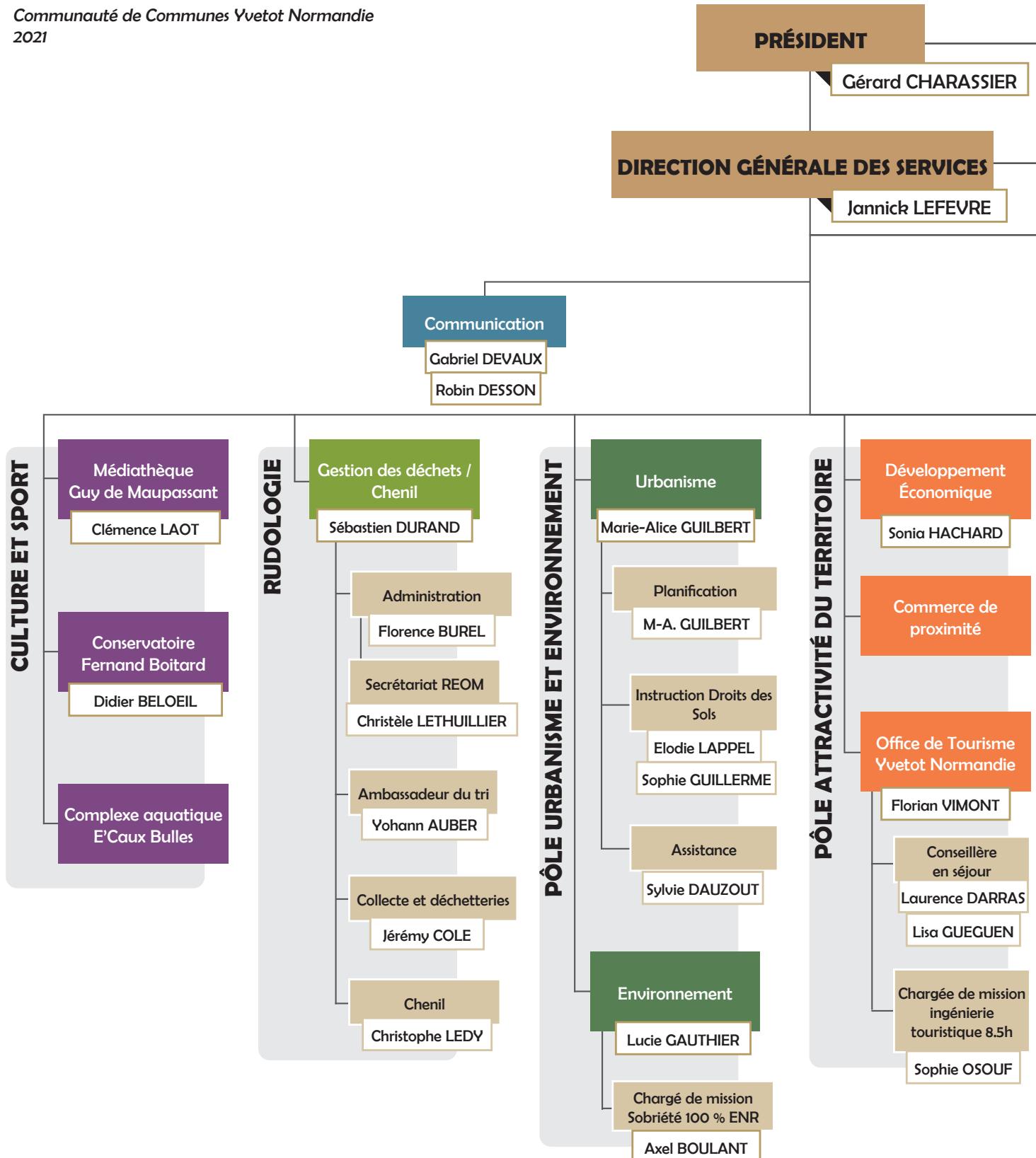


ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

# 5.L'organisation administrati

## ORGANIGRAMME DES SERVICES

Communauté de Communes Yvetot Normandie  
2021



# trative

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

Assistant(e) de Direction

## ADJOINT DGS

Thomas LANFRAY

### SERVICES À LA POPULATION

Services à la population

Thomas LANFRAY

Assistant

Sébastien DUARTE

RAMI

Marie OBERLÉ

Caroline FOLOPPE

Valérie LECARPENTIER

Animations Séniors

Sébastien DUARTE

E.F.S.



### MOYENS GÉNÉRAUX

Moyens Généraux  
Juridique / DSP

Thomas LANFRAY

Commande publique /  
Foncier / Mutualisation

Isabelle BAUDRY

Accueil / Assemblées /  
Contractualisation

Sébastien DUARTE

Accueil

Séverine DURECU

Valérie CANTREL

Sabrina PETIT

Systèmes d'informations

Romain LEFEBVRE

Mick LEROY

Gestion technique  
du patrimoine

Fabien LAMY

Adjoint technique

Éric LAVISSE

### FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Finances / Fiscalité

Sandrine LOLLIER

Assistants Finances

Stéphanie PIEDNOEL

Audrey HARD

Ressources humaines

Patricia DENISE

Gestionnaire RH

Anne SAINT-JORE

Assistante RH

Océane AUTALE



## CHIFFRES CLÉ 2021

### **Nombre d'agents par pôle**

**94 agents**

au 31 décembre 2021

	Administration Générale (dont urbanisme)	Conservatoire de musique	Médiathèque	Office de tourisme	Gestion des déchets
Au 31 /12/2019	21	23	14	0	23
Au 31/12/2020	25	23	13	3	22
Au 31/12/2021	31	23	14	4	22

*Création de 6 postes dont : 1 poste d'agent d'accueil Espace France Services, 1 poste d'assistant de direction, 1 poste d'agent d'entretien, 3 postes d'alternants.*

*Stabilité des effectifs.*

*Création d'1 poste de Coordonnateur CTL.*

*Création d'1 poste de conseiller en séjour.*

*Stabilité des effectifs constatée suite à une réorganisation du service.*

### **Départs**

#### Administration générale

Anaïs NEZ, rédacteur territorial, agent contractuel à l'environnement, fin de contrat

Réza AIT-OUARAB, attaché territorial en charge de l'aide au commerce, fin de contrat

Hélène LEFEBVRE, rédacteur, assistante de direction, fin de contrat

#### Service OM

Richard CACHELEUX, adjoint technique, chauffeur – ripeur, démission

Justine GIRARD, rupture conventionnelle

Gwénaëlle MELON, adjoint administratif, démission

Emmanuel MATURA, agent de maîtrise, mutation

Claude COUSINARD, adjoint technique, départ en retraite

#### Médiathèque

Lydie JOUEN, assistant de conservation, départ en retraite

Martine DUVAL, adjoint technique, départ en retraite

Martine LETHUILLIER, adjoint du patrimoine, départ en retraite

## Arrivées de nouveaux agents en 2021

### Administration générale

Axel BOULANT, ingénieur environnement  
Sabrina PETIT, adjoint administratif dédié à l'Espace France Services  
Océane AUTALE, alternante RH  
Mick LEROY, alternant informatique  
Robin DESSON, alternant communication  
Elodie LAPPEL, rédacteur, responsable de l'instruction du droit des sols

### Service OM

Florence BUREL, rédacteur, responsable administrative  
Christelle LETHUILLIER, adjoint administratif en charge de la REOM  
Maxime LOT-DEVOT, adjoint technique, chauffeur - rieur

### Médiathèque

Julia MENDES DA SILVA, adjoint du patrimoine, agent d'accueil médiathèque  
Aurélie LETIERCE, rédacteur, responsable administrative  
Sonnia DOMINGUES, agent d'entretien

### Relais Petite Enfance

Anne LEMEILLE, éducatrice de jeunes enfants

### Yvetot Normandie Tourisme

Lisa GUEGUEN, adjoint administratif, conseillère en séjour

## Accueil de stagiaires

**Peu de stagiaires ont été accueillis en 2021 en raison des obligations de télétravail dues à la pandémie, et de nombreux stages ont été annulés. Des stagiaires ont néanmoins été accueillis dans les services suivants :**

### Environnement

Solène DEVAUX, du 6 décembre 2021 jusqu'au 31 mai 2022, stagiaire en environnement pour l'élaboration d'un diagnostic territorial dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial.

### Systèmes d'information

- Guillaume ANDRU, du 31 mai au 9 juillet 2021, découverte du monde de l'entreprise, mise en œuvre de moyens de conception et de production, utilisation de systèmes de gestion ;
- Elliott DUARTE, 22 au 27 novembre 2021, stage d'observation.

- Romane GUERINOT, du 19 janvier au 19 février 2021, mise en situation en accueil, suivi clientèle, animation et accompagnement, élaboration de l'offre touristique, veille, traitement et partage de l'information touristique ;
- Guillaume DARRAS, du 23 au 27 février 2021, stage d'observation en milieu professionnel ;
- Charlotte FUCEK, du 15 mars au 4 avril 2021, mise en situation en accueil, suivi clientèle, animation et accompagnement, élaboration de l'offre touristique, veille, traitement et partage de l'information touristique ;
- Hélène SAINT-JORE, du 17 mai au 12 juin 2021, découverte du milieu professionnel d'accueil touristique ;
- Amélie PIERRE, le 24 novembre 2021, mise en situation en milieu professionnel touristique.

## Urbanisme

Manon BUZES, du 2 au 27 août 2021, découverte entreprise et mise en pratique des notions d'urbanisme réglementaire.

## Formation

BILAN DES SOUHAITS DE FORMATION DES AGENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE POUR L'ANNEE 2021							
		actions de formation demandées (385 jours)	→	175 (368 jours)	actions de formation accordées soit 91,2%	→	97
Médiathèque : 13 agents		26 actions de formation demandées	→	26	actions de formation accordées	→	19
Conservatoire de Musique : 23 agents		38 actions de formation demandées	→	21	actions de formation accordées	→	8
Administration Générale : 18 agents		62 actions de formation demandées	→	62	actions de formation accordées	→	41
Collectivité Décentralisée : 21 agents		47 actions de formation demandées	→	46	actions de formation accordées	→	17
Urbanisme : 4 agents		13 actions de formation demandées	→	13	actions de formation accordées	→	8
Office de Tourisme : 3 agents		3 actions de formation demandées	→	3	actions de formation accordées	→	1
PNMB : 2 agents		4 actions de formation demandées	→	4	actions de formation accordées	→	3
<b>REMARQUE :</b>							
16 actions de formation ont été refusées par faute de demande de souhait de formation mal complétées, notamment l'organisme, la durée et le coût de la formation.							
Pour info : 163 actions de formation ont été accordées pour l'année 2020, 154 actions en 2019 et 139 actions en 2018							

## Activités

**104 contrats de travail** rédigés, pour des CDD notamment, en raison d'un recours à des agents contractuels de remplacement plus nombreux.

**1242 bulletins de salaires et indemnités** calculés en 2021.

**346 arrêtés pris**, relatifs à la carrière des agents.

## Absences

Type d'absence \	Nombre de jours			Nombre d'arrêts		
	Ordures Ménagères	Administration	Office de tourisme	Ordures Ménagères	Administration	Office de tourisme
Accident de service	175 contre aucun en 2020	2 contre aucun en 2020	-	7 contre aucun en 2020	1 contre aucun en 2020	-
Congé de maladie ordinaire	265 contre 301 en 2020	913,5 contre 597,5 en 2020	18 jours	33 contre 25 en 2019	70 contre 31 en 2020	1
Congé longue durée	249 contre 366 en 2020	273 contre 0 en 2020	-	1 (1 en 2020)	1 contre 0 en 2020	-
<b>TOTAL</b>	<b>689 contre 667 en 2020</b>	<b>1188,5 contre 597,5 en 2020</b>	<b>18 jours</b>	<b>41 arrêts chiffre stable</b>	<b>72 contre 31 en 2020</b>	<b>2 arrêts</b>

Le nombre de jours d'arrêts de travail pour accidents de service a fortement augmenté notamment en raison de pathologies ayant entraîné des arrêts plus longs pour 2 agents.

Au budget principal, 4 agents ont contracté la COVID en 2021, représentant au total 57 jours d'incapacité de travail.

Les 104 arrêts maladie au total concernent 43 agents sur 94.

## Dépenses de personnel

Service	2020 en €	2021 en €	variation en %
Administration	901 056,58	1 219 764,57	+ 35,37
Ordures Ménagères	865 452,05	905 527,20	+ 4,63
Urbanisme	152 843,99	162 242,35	+ 6,15
Conservatoire	750 809,99	791 086,94	+ 5,36
Médiathèque	562 708,17	570 253,43	+ 1,34
Office de Tourisme	103 681,07	128 123,87	+23,57
<b>TOTAL</b>	<b>3 336 551,85</b>	<b>3 776 998,36</b>	<b>+ 13,20</b>

### Cette augmentation est due notamment à :

- Recrutement d'un ingénieur environnement territoire 100 % Energies renouvelables en remplacement d'un rédacteur (catégorie B),
- Recrutement d'un agent dédié à l'Espace France Services,
- Recrutement de 3 alternants,
- Recrutement d'une éducatrice jeunes enfants au sein du relais petite enfance,
- Recrutement d'un agent contractuel saisonnier à l'office de tourisme puis recrutement d'une nouvelle conseillère en séjour,
- Réorganisation du service OM, recrutement d'une responsable administrative OM et d'un agent administratif en charge de la REOM

En 2021, deux augmentations du SMIC de 0,99 % au 1er janvier puis 2,2 % au 1er octobre, qui ont entraîné un reclassement de tous les fonctionnaires de catégorie C e B en début d'échelle et par conséquent une augmentation des traitements.

**Ces dépenses sont atténuées par des financements extérieurs d'un montant total de 299 k€, comprenant 177 k€ de subventions finançant des frais de personnel liés à des projets, des missions.**

# 6. Le budget

**Les actions mises en œuvre par la Communauté de Communes Yvetot Normandie sont retracées dans 9 budgets comprenant le budget principal et 8 budgets annexes ayant pour vocation de retracer les opérations comptables d'activités spécifiques :**

- Un budget dédié au service des ordures ménagères,
- Un budget dédié au transport,
- Un budget dédié à la régie de l'office de tourisme,
- Un budget dédié à la gestion des hôtels d'entreprises,
- 4 budgets dédiés à l'aménagement de zones d'activités, participant au développement économique.

## LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Pour 2021, les comptes administratifs s'établissent comme suit :

REALISATIONS 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>RECETTES</b>	10 620 447,55 €	2 115 969,29 €
<b>DEPENSES</b>	9 317 583,63 €	3 342 077,21 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 302 863,92 €</b>	<b>-1 226 107,92 €</b>
Report de l'exercice antérieur	7 152 054,68 €	57 512,51 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>8 454 918,60 €</b>	<b>-1 168 595,41 €</b>

budget  
principal

REALISATIONS 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>RECETTES</b>	3 462 063,63 €	260 401,90 €
<b>DEPENSES</b>	3 206 813,53 €	121 959,21 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>255 250,10 €</b>	<b>138 442,69 €</b>
Report de l'exercice antérieur	1 252 631,27 €	340 973,35 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>1 507 881,37 €</b>	<b>479 416,04 €</b>

budget annexe  
ordures ménagères

budget annexe  
transports

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

**SLOV**

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

REALISATIONS 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	386 648,88 €	290 183,82 €
DEPENSES	201 698,21 €	0,00 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>184 950,67 €</b>	<b>290 183,82 €</b>

budget annexe  
Hôtels d'entreprises

REALISATIONS 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	62 331,70 €	48 372,28 €
DEPENSES	45 444,94 €	60 201,20 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>16 886,76 €</b>	<b>-11 828,92 €</b>
Report de l'exercice antérieur	53 269,15 €	11 866,22 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>70 155,91 €</b>	<b>37,30 €</b>

budget annexe  
ZA Croixmare

REALISATIONS 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	1 509 010,19 €	1 524 709,60 €
DEPENSES	1 459 493,41 €	1 459 493,41 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>49 516,78 €</b>	<b>65 216,19 €</b>
Report de l'exercice antérieur	-841,15 €	237 443,40 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>48 675,63 €</b>	<b>302 659,59 €</b>

budget annexe  
ZA Auzebosc

budget annexe  
Office de tourisme

budget annexe  
ZA Ecretteville-les-Baons

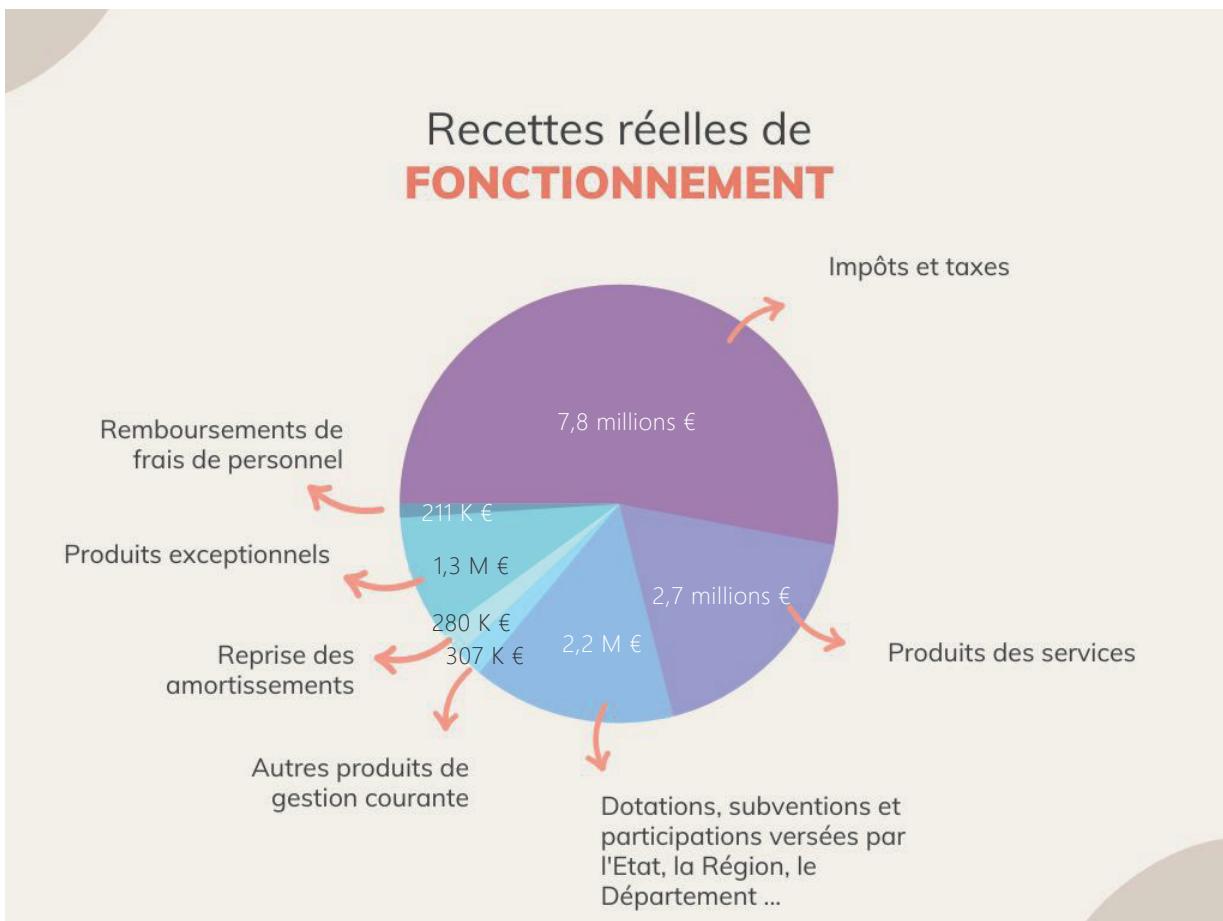
REALISATIONS 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	167 533,59 €	152 659,84 €
DEPENSES	167 533,30 €	167 533,30 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0,29 €</b>	<b>-14 873,46 €</b>
Report de l'exercice antérieur		83 340,16 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>0,29 €</b>	<b>68 466,70 €</b>

REALISATIONS 2021	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	11 067,88 €	900 000,00 €
DEPENSES	11 067,50 €	11 067,50 €
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0,38 €</b>	<b>888 932,50 €</b>
Report de l'exercice antérieur	0,00 €	0,00 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>0,38 €</b>	<b>888 932,50 €</b>

budget annexe  
ZA Auzebosc extension

## LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 14,8 millions d'euros proviennent principalement des impôts et taxes représentant 53 % des recettes, suivis des produits des services 18 %, puis les dotations, subventions et participations 15 %.



Concernant la fiscalité, représentant la principale ressource de notre collectivité, les taux d'imposition de la Communauté de Communes sont stables depuis 2006, malgré la baisse des dotations de l'Etat subie depuis 2015 dans le cadre des mesures prises au niveau national pour résorber le déficit public.

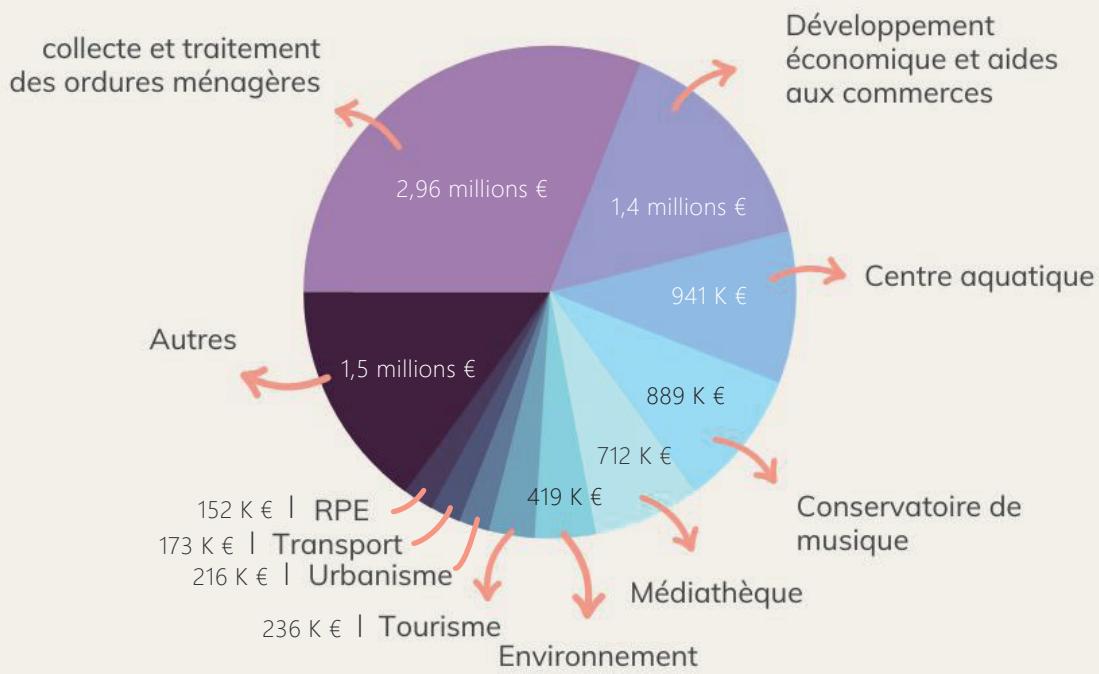
En effet, les taux de Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) sont respectivement de 7,02 %, 6,22 % et 9,72 % depuis 2006.

Lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a été harmonisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à 22,43 %, avec une période de lissage de 8 ans soit jusqu'en 2022.

Malgré la stabilité des taux intercommunaux, les impositions locales augmentent, chaque année, du fait notamment de l'application du coefficient national de revalorisation des bases établit par l'Etat (en 2021, ce coefficient s'établissait à 0,2 %). Ce coefficient est appliqué sur la base imposable.

Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement d'un montant de 9,6 millions d'euros (hors reversements à l'Etat et aux communes) concernent principalement le service de collecte et traitement des ordures ménagères (31 %), suivi du développement économique (15 %), du centre aquatique (10 %), du conservatoire de musique (9 %) et de la médiathèque (7 %).

## Dépenses réelles de **FONCTIONNEMENT**

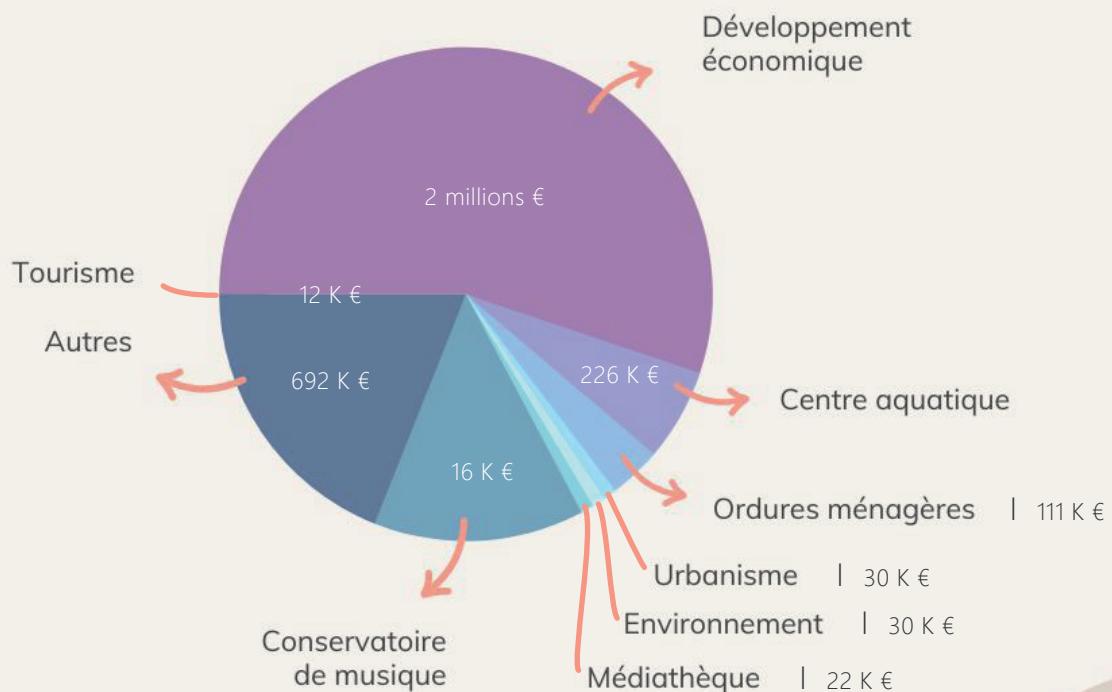


Tous budgets confondus, les dépenses d'investissement s'élèvent à 3,2 millions d'euros.

Ces dépenses concernent principalement les dépenses suivantes :

- Le développement économique (2 M€, 64 %),
- Les travaux de réhabilitation du centre aquatique (226 k€, 8 %)
- Les acquisitions et travaux du service de collecte et traitement des ordures ménagères (111 k€, 4 %),
- L'urbanisme (30 k€, 1 %).

## Dépenses d' **INVESTISSEMENT**



## SITUATION FINANCIÈRE

En 2021, l'épargne nette de la Communauté de Communes, tous budgets confondus, s'établit à 1,8 millions d'euros.

Cet autofinancement permet de financer des investissements nouveaux et de garantir la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts contractés.

Au 31 décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 1,9 millions d'euros. Le ratio de désendettement de

la Communauté de Communes est de l'ordre de 0,88 Ce qui signifie que la communauté de communes pourrait rembourser ses emprunts en moins d'un an si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil d'alerte est de 8 années.



## BILAN DES MARCHÉS 2021

**En 2021, xx marchés rédigés.**

Service Acheteur	N°Marché	Désignation	Attributaire	Montant du marché
Développement Economique	2020-12-SH	Maitrise d'Œuvre Extension Parc d'activités Auzebosc	Société ETUDIS AMENAGEMENT	25 700,00 € HT
Administration Générale	2021-01-SDU	Etude Parcours Educatif dans le cadre de la CTG 2021	/	/
Administration Générale	2021-01-SDU	Etude Parcours Educatif dans le cadre de la CTG 2021	CABINET MOUVENS	16 660,00 € HT
Rudologie	2021-05-SDU	Fourniture et livraison de sacs pour la collecte sélective	SOCIETE PTL	29 274,00 € HT
Développement Economique	2021-07-SH	Travaux d'aménagement du Parc d'Activités de Croix-Mare	LOT 01 : SOCIETE EPTB	653 288,80 € HT
			LOT 02 : ENVIRONNEMENT FORETS	147 444,00 € HT
Patrimoine	2021-10-FL	Bardage du centre aquatique	MONTEIRO RAVALEMENT	47 225,00 € HT
Médiathèque	2021-03-IL	Logiciel SIGB de la Médiathèque	GMINVENT	29 950,00 € HT
Médiathèque	2021-09-IL	Acquisition de documents Médiathèque Intercommunale	LOT 01 : SOCIETE CVS	16 000 € HT
			LOT 02 : CVS	24 000 € HT
Développement Economique	2021-15-SH	Etude de marché et de programmation pour la création quartier d'affaires	ESPACE ARCHITECTURE INTERNATIONAL	83 150,00 € HT
Médiathèque	2021-08-IL	Service de Presse en ligne	LE KIOSQUE.FR	3915,76 HT
Rudologie	2021-17-SD	Logiciel de gestion de la redevance d'enlèvement des ordures Ménagères	Société STYX	28 295 HT
Administration Générale	2022-01-TLIB	Convention temporaire d'exploitation du centre aquatique DSP 2022	Société PRESTALIS	512 324,00 € HT

# 7. Les outils de communication

## MAGAZINE INTERCOMMUNAL



Rythme de parution : quadrimestriel.

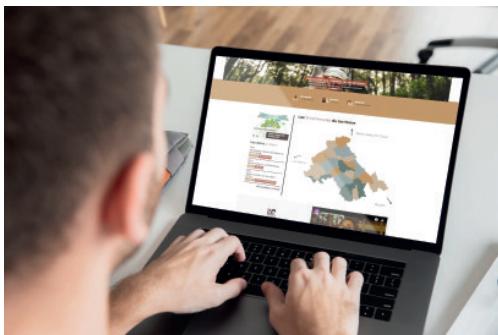
13 800  
exemplaires

imprimés et distribués

- ▶ toutes boîtes
- ▶ sur tout le territoire
- ▶ à chaque édition

## SITE INTERNET INSTITUTIONNEL

32 419 \_\_\_\_\_ en 2021  
utilisateurs  
du site internet  
+ 10.46 % par rapport à 2020



29 348 \_\_\_\_\_ en 2020  
utilisateurs  
du site internet  
+ 59.67 % par rapport à 2019

18 381 \_\_\_\_\_ en 2019  
utilisateurs  
du site internet  
32<sup>12</sup> % par rapport à 2018



## FACEBOOK



- **page : @YvetotNormandie**
- **2 624 abonnés sur la page** (au 31/12/21)
- **2 465 mentions J'aime**
- **publications régulières (images, vidéos et événements)**



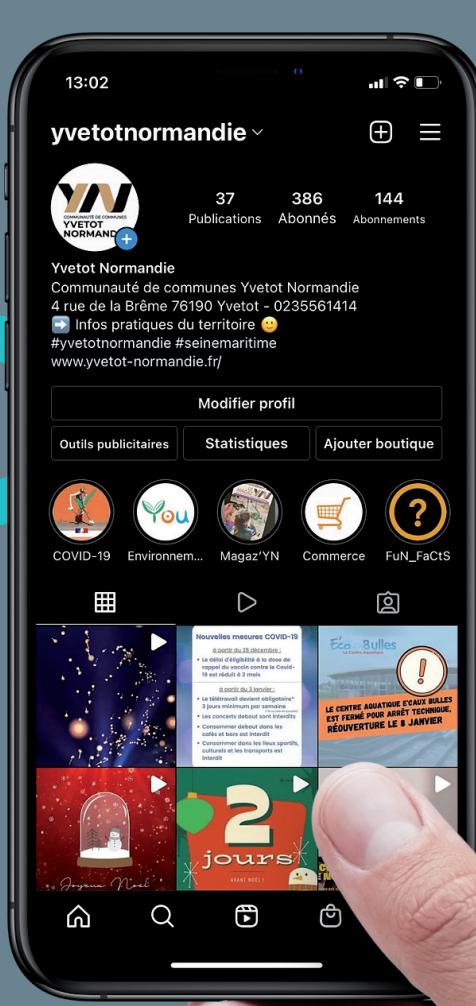
*Public principal allant de 25 à 54 ans, surtout 35-44 ans, dont 2/3 sont des femmes, principalement situé à Yvetot, puis Rouen, le Havre et enfin sur l'ensemble du territoire intercommunal.  
Présent sur PC et tablettes.*



## INSTAGRAM

- compte : @yvetotnormandie
- 386 abonnés\*(en - de 6 mois)
- environ 40 publications feed
- story , story à la une et reels

\* Au 19/01/2022



> public plus jeune : 25-34 ans et 35-44 ans (84% des utilisateurs du réseau social ont moins de 49 ans)  
 > principalement des femmes (même si assez équilibré)  
 > un public qui consulte principalement via son mobile

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

# YN UN TERRITOIRE DE PROJETS

# 1. Environnement et développement durable



Le 18 janvier 2022, la 5ème limite planétaire a été franchie. Théorisée en 2009, les limites planétaires permettent de comprendre les pressions anthropiques maximales que la Terre pourra absorber sans compromettre la vie de l'espèce humaine. Il est donc impératif que l'Humanité s'engage dans la lutte contre le réchauffement climatique et le développement durable, si elle ne veut pas franchir les 4 dernières limites planétaires.

Consciente de ces enjeux, la Communauté de Communes Yvetot Normandie poursuit ses actions de lutte contre la crise écologique, initiée en 2017, avec la prise de la compétence « Environnement ».

En 2021, elle a poursuivi ses actions en faveur du développement durable et solidaire, de la biodiversité, de la mobilité douce et de la sobriété énergétique et elle s'est engagée dans de nouvelles réflexions territoriales sur les thématiques de l'alimentation et de la réduction des déchets.

Yvetot Normandie est consciente que pour mener à bien l'ensemble de ses projets elle doit s'entourer des structures compétentes dans les différents domaines. C'est pourquoi elle poursuit le travail de collaboration avec les partenaires suivants :

- avec le **Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Seine** pour l'appui technique au montage des dossiers (notamment celui du Val au Cesne), pour l'animation de sorties inventaire nature des mares
- avec 3 associations naturalistes : la **Ligue de Protection des Oiseaux**, l'association **Pissenlit et Compagnie** et l'association **Activités découvertes nature boucles de Seine**.
- avec le **Syndicat départemental de l'Energie 76** concernant le travail de conseil en énergie partagée permettant à Yvetot Normandie de bénéficier d'audits de ses propres bâtiments avec des préconisations pour réduire les consommations, voire produire de l'énergie renouvelable.



---

**LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC ET LA CONCERTATION CITOYENNE**

---



***“Cette année 2021 a été synonyme de reprise des animations grand public.”***

**Énergie**

Cette année 2021 a été synonyme de reprise des animations grand public.

- Les permanences de l'Espace Info Energie ont été doublées en réponse au nombre croissant de demande. 18 permanences ont permis à 271 personnes de bénéficier d'un conseil personnalisé en 2021 (37 personnes en 2020).
- Les permanences de l'ANAH pour les personnes à revenus modestes et très modestes, à raison d'une permanence par mois : 97 personnes ont pu être accompagnées par ce service en 2021.
- Le Défi Economie d'Énergie a pu être relancé, mais principalement en réunions virtuelles. 21 familles du territoire ont participé à ce défi. Cette année, ENERCOOP Normandie était l'animateur du défi "Dr Watt". Grace aux Wattmètres, aux réunions de sensibilisation, les foyers ont pu prendre conscience des gestes ayant plus ou moins d'impacts sur la réduction des consommations d'énergies.

Démarche concrète, mesurable et conviviale pour diminuer les consommations d'énergie, réduire ses factures, le Défi Economie d'Énergie permet également de créer du lien social entre citoyens tout en participant à la réduction de son empreinte environnementale et de prendre part à la dynamique de développement durable de leur territoire.

Concrètement, les foyers s'engagent à mesurer la quantité d'énergie consommée pendant une période donnée avec l'objectif de diminuer sa consommation d'énergie à confort égal.

Aucun événement de clôture n'a pu être organisé. Néanmoins Yvetot Normandie a souhaité féliciter les participants pour leur ténacité via un petit cadeau de graines potagères à semer.

## LANCEZ-VOUS DANS L'AVENTURE!

Vous désirez prendre part à la dynamique de Développement Durable d'une façon ludique et conviviale ?

Vous avez envie de diminuer votre facture d'énergie ?

SEUL, EN FAMILLE, ENTRE AMIS...

**SUR INSCRIPTION JUSQU'AU  
6 JANVIER 2021**

pierre.larible@enercoop.org  
02 32 80 99 83

**LE CONCEPT**

- SUR 4 MOIS, DE JANVIER À AVRIL, VOUS VOUS ENGAGEZ À MESURER LA QUANTITÉ D'ÉNERGIE CONSOMMÉE**
- UN KIT DE DÉMARRAGE SERA REMIS AUX PARTICIPANTS.**
- DES RENCONTRES SERONT ORGANISÉES POUR VOUS SENSIBILISER AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES, AUX ÉCO-GESTES ET À LA SOBRIÉTÉ**

**YVETOT NORMANDIE**

**enercoop**



Figure 1 : réunion de lancement du défi 12/01/2022

2ème année du projet "Mois du Développement Durable" : les services d'Yvetot Normandie se sont mobilisés pour proposer une série d'animations grand public de qualité sur le thème « **Prenons en de la graine** ».

En 2021, à la place des mois du développement durable, Yvetot Normandie a choisi de travailler en lien avec le service tourisme afin de proposer un ensemble de randonnées commentées sur le territoire.

3 nouveaux partenaires ont pu être mobilisés pour animer des randonnées thématiques en collaboration



Figure 2: Découverte des champignons le 23.11.21 avec Alain Delannoy, mycologue



Figure 3 : Randonnée avec Marie Mesnard Duval à la découverte des plantes sauvages comestibles le 03/07/2021



Figure 4 : Sortie ornithologique avec Quentin Giffard de la LPO le 19/06/2021

avec le service transition écologique : la Ligue de Protection des Oiseaux, l'association Pissenlit et Compagnie et l'Association Activités découvertes nature boucles de Seine.

- Les animations apiculture via notre partenariat avec Michel Jouen, ont pu reprendre dans l'école d'Autretot : 57 élèves ont pu être sensibilisés au respect de la biodiversité et des abeilles particulièrement.



Figure 5 : Animations apiculture (lecture, dégustation, observation des abeilles) avec Michel Jouen, apiculteur



## Concertation citoyenne

Le service Transition écologique échange et questionne le grand public sur les sujets qui les concernent.

En pratique, c'est la création du **dispositif YOU** : appel à projet citoyen afin d'aider les associations, particuliers à mettre en place des projets à vocation développement durable au service du bien commun.



4 associations qui ont pu être aidées pour un total d'environ 12 000 €  
 Dans le tableau suivant le détail des projets qui seront déployés au cours de l'année 2022



**PROPOSEZ VOS PROJETS CITOYENS**

Nom projet	Nom association porteuse + responsable	Détail rapide du projet	Lien DD	Montant global du projet (€)	Taux de subvention possible	Subvention CCYN possible (€)
<b>Etude de faisabilité Légumerie sociale</b>	Yvetot Demain – Charlotte MASSET	Recrutement d'un jeune en service civique pour étudier la faisabilité de créer une légumerie sociale sur le Pays de Caux (12mois)	Alimentation durable, valorisation des produits locaux	9 800	40 %	3 920
<b>Spectacle réchauffement climatique</b>	Action Citoyenne – Géraldine HEDOUIN	Organisation d'un spectacle grand public + scolaire: "Atmosphère Atmosphère", un spectacle-débat tout terrain pour sauver l'éco citoyen déprimé ! Avec la COMPAGNIE SPECTABILIS (49)	Sensibilisation réchauffement climatique	4 450	40 %	1 780
<b>Outil en main</b>	L'Outil en main – Bruno CATEL	Appui au lancement d'une nouvelle association visant à proposer des ateliers manuels de l'artisanat pour les jeunes de 9 à 15 ans.	Recyclage, réparation, Éducation Intergénérationnel	85 880	30%	5 000
<b>Le jardin des petits loups</b>	Faire Vivre le Manoir du Fay – François MARTOT	Aménagements d'un jardin pour les enfants - Jardin potager pédagogique surélevé - Jardin ludique : Labyrinthe de pommiers et poiriers	Biodiversité, éducation, sensibilisation nature	4 553	40%	1 711
<b>TOTAL</b>				<b>104 683</b>		<b>12 411</b>



## Le volet énergie

### Le projet « Territoire 100% ENR »

La Communauté de Communes a été lauréate d'un nouvel appel à Projet de l'ADEME et la Région Normandie : « **Territoire 100 % ENR** » permet d'épauler la collectivité en ingénierie interne (poste de chargée de mission pour 3 ans) afin de s'engager dans la transition énergétique.

En 2021, le service Transition écologique et énergétique a commencé à organiser un atelier de scénarisation, à destination des élus d'Yvetot Normandie, avec l'objectif d'aboutir à une stratégie de **réduction de moitié des consommations d'énergie** à l'horizon 2040 et, pour les consommations restantes, d'**assurer une production d'énergie équivalente, via des sources renouvelables**.

En parallèle de la préparation de cet atelier, le service a entamé la rédaction d'un cahier des charges pour mener une étude de programmation énergétique sur le territoire avec le triple objectif de :

1. Obtenir un état des lieux énergétique du territoire ;
2. Déterminer les perspectives énergétiques du territoire (connaître les potentiels en réduction des consommations et de production d'énergie) ;
3. Obtenir un plan d'action pour tendre vers un territoire à énergie positive.



### **Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Délibéré en mai 2017, le Pays du Plateau de Caux Maritime s'est porté coordinateur pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour les trois Communautés de Communes qui le composent :

- La Communauté de Communes Yvetot Normandie,
- La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,
- La Communauté de Communes du Plateau de Caux-Doudeville-Yerville).

En 2021, grâce au diagnostic territorial et aux ateliers de concertation organisés au cours des années précédentes, le service a pu rédiger le plan d'action d'Yvetot Normandie. Ce plan d'action s'intègre dans le plan d'action global du Pays du Plateau de Caux Maritime. La stratégie est détaillée selon trois axes :

- Un territoire équilibré, attractif et solidaire pour les habitants ;
  - Maintenir l'identité rurale et la qualité du cadre de vie ;
  - Le développement durable des activités économiques.

En décembre 2021, les différentes pièces écrites du PCAET ont été validées lors d'une réunion du conseil syndical du PETR, le 8 décembre 2021.

Le PCAET a ensuite été envoyé aux services de l'État pour relecture, au tout début du mois de janvier 2022.

### **Suivi du Contrat de Relance et de Transition Ecologique**

En 2021, le service a collecté tous les projets en lien avec la transition énergétique et environnementale des communes d'Yvetot Normandie pour permettre leur suivi dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), contrat signé avec l'Etat en juillet 2021.

Cette synthèse sera utilisée pour accompagner la concrétisation des projets dans la suite du mandat et pour contribuer à la réussite du Plan de Relance.

### **Mise en place d'une subvention d'aide à l'audit énergétique**

En 2021, une subvention a été proposée aux habitants du territoire pour réaliser des audits énergétiques. Malheureusement ce dispositif n'a pas eu les effets escomptés et seulement 4 personnes ont pu en bénéficier. Ainsi pour 2022 un autre dispositif basé sur des aides directes aux travaux est envisagé.

## **Volet démarche interne de développement durable**

Dans le cadre de la promotion en interne des pratiques vertueuses en faveur du développement durable, plusieurs projets ont germé.

### **Plusieurs actions se sont mises en place en 2021 :**

- Un diagnostic RPS au sein de la collectivité réalisé par un psychologue du travail.
- La mise à jour du protocole du temps de travail et l'officialisation du télétravail hors cadre crise sanitaire pour les agents qui le souhaitent.
- L'installation d'une douche dans les locaux administratifs.
- L'instauration du forfait mobilité durable permettant aux agents qui covoitent ou qui viennent au travail à vélo de recevoir une indemnité de 200 €.





Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

SLOW

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

## Le volet biodiversité



### Projet du Val au Cesne

La parcelle d'1.2ha du Val au Cesne appartient à Yvetot Normandie. Située dans un site classé, elle s'inscrit dans un corridor boisé de la vallée de la Seine identifié dans le SRCE de Haute Normandie. Plus précisément la parcelle visée est identifiée dans un « corridor calcicole pour espèces à faible déplacement » en majeure partie et « corridor à faible déplacement » et compte autour d'elle des réservoirs boisés de part et d'autre des pentes de la vallée. Aucune trame bleue n'est à priori identifiée dans les cartes SRCE du secteur, pourtant l'exutoire de la canalisation enterrée du rejet des eaux de la station d'épuration d'Yvetot (gérée par le SIEA du Caux Central) se situe en amont de la parcelle. Les eaux sont acheminées dans un fossé enherbé récemment aménagé qui débouche ensuite sur la parcelle d'Yvetot Normandie dans laquelle se situe un fossé béton fracturé.

Les **mesures à mettre en place** sur le site sont donc multiples :

- Destruction du fossé béton.
- Modelage du terrain en pente douce depuis la route vers la noue.
- Crédit d'une noue étanche (avec de l'argile) et de 2 zones humides refuges.
- Aménagement de la zone, plantation d'un verger conservatoire, panneaux informations création d'un circuit pédagogique sur la trame verte et bleue et le site classé du Val au Cesne.

Yvetot Normandie s'est vue octroyer une subvention de 80% du montant des travaux via le plan de Relance. L'intercommunalité a ainsi pu déposer un permis d'aménager comprenant aussi la création d'un chemin de randonnée sur la parcelle du Val au Cesne en août 2021. Les travaux d'aménagement sont prévu pour l'été 2022.



### Promotion de l'abeille noire et participation à la pollinisation

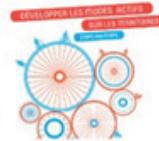
En 2021, nos abeilles noires n'ont pas produit suffisamment de miel pour assurer une récolte de miel, en cause un printemps et un été trop humides.



## LE PLAN VÉLO INTERCOMMUNAL "CYCL'YN"



Yvetot Normandie est lauréate de l'appel à projet « **À VELO** » de l'ADEME pour réaliser un schéma directeur cyclable sur le territoire de l'intercommunalité. L'objectif est de pouvoir disposer d'une analyse globale du territoire et d'établir une stratégie harmonieuse du développement du vélo entre ville centre et communes rurales.



C'est le bureau d'étude CODRA qui a été choisi pour mener ce travail avec la Communauté de Communes.

**Approbation d'un Plan Vélo Intercommunal : CYCL'YN**

L'année 2021 marque une étape importante pour l'engagement de la collectivité dans la mobilité durable.

Le 23 septembre 2021, le conseil communautaire a validé le plan vélo intercommunal CYCL'YN, donnant ainsi une impulsion aux communes pour lancer des projets d'aménagements cyclables cohérents.

De plus, Yvetot Normandie a validé un fond de concours spécial vélo pour aider financièrement les communes. 1,3 millions d'euros seront alloués pour les 10 ans à venir aux projets vélos.

**Mise en place d'aides aux particuliers pour l'achat de vélos**

En 2021, la Communauté de Communes a décidé de dédier une enveloppe de 30 000€ pour lancer un dispositif d'aide à l'achat de vélos. Face au succès de la 1ère édition du dispositif, l'aide sera reconduite en 2022.

**Bilan des aides vélos**

Au 28/05/2021

**30 000 €**  
d'aides attribuées  
**sur 200 000 €**  
d'achats vélo  
dont **50%** d'achats chez les  
commerçants de la CCYN



**205 dossiers**  
de demande d'aide



Moyenne de l'aide  
sollicitée **145 €**

- Surtout pour :
- **des vélos ordinaires**
  - **4 remorques**
  - **1 vélo cargo**
  - **5 vélos pliants**



**38 vélos enfants aidés**



**43% des demandes pour des vélos électriques**



**54% de femmes**  
Age médian : **46 ans**  
Personne la plus âgée : **87 ans**



**75% de demande provenant**  
de personnes actives ou en  
étude



**bonne répartition géographique**

40% des dossiers venant  
d'Yvetot et 18 communes sur  
19 représentées.

### Impression d'une carte vélo du territoire

Suite au travail de terrain réalisé en 2019, une carte à destination du grand public a été éditée en 2021. Cette carte est mise à disposition gratuitement du grand public à l'office du tourisme et distribuée lors des manifestations.



# 2. Développement économique



Pour une meilleure efficience de sa politique en faveur de l'économie, la CCYN collabore avec plusieurs organismes, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen, la Chambre des métiers et de l'Artisanat (CMA) et Seine-Maritime Attractivité (SMA).



## **LA POURSUITE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ENGAGÉS**

Quelques illustrations de ces partenariats :

- Le « **guichet unique** » au service des entrepreneurs, avec des permanences régulières et l'accompagnement apporté par la CCI via son antenne locale située dans nos locaux a été actif: en 2021, ce sont 67 entretiens découverte, 42 formalités et 61 premiers accueils qui ont été effectués par notre partenaire. Les permanences de la CMA (un lundi matin tous les 15 jours) dans nos locaux ont très bien fonctionné, et affichaient complet.

- Les **cafés de la création** organisés avec le Crédit Agricole, permettent aux personnes souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, de rencontrer gratuitement des experts de la création d'entreprise. 2 dates ont dû être annulées du fait des restrictions sanitaires. Sur les dates maintenues (2 septembre et 4 novembre), 12 porteurs de projet ont été rencontrés.

- La **convention avec PME Développement et Initiative Rouen** (avances remboursables) pour les projets de développement des entreprises a été renouvelée.

- Yvetot Normandie a été retenue dans le cadre de plusieurs appels à projet permettant de financer une partie des projets menés (**DRACCARE** pour les actions de soutien au commerce, **AAP Friches** pour les études autour de la gare, **AAP circuits courts** pour l'espace test agricole...).



**“Yvetot Normandie a mis en place,  
depuis plusieurs années, une stratégie  
économique notamment en soutenant et en  
accompagnant tout le parcours de vie des  
entreprises.”**



---

#### POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ...

---

Les études pré-opérationnelles sur le secteur gare avec l'EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie), la Région et la ville d'Yvetot afin notamment de créer dans ce quartier une pépinière d'entreprise et un espace coworking se sont poursuivies. L'objectif étant de favoriser et accompagner la création d'entreprise en complément de l'accompagnement apporté par le guichet unique. Les emprises mutables où pourraient s'installer ce type de projet ont été identifiées et ont fait l'objet d'une étude de reconversion.

Une étude de faisabilité a été menée afin d'étudier la création d'un espace test agricole, permettant à des porteurs de projet en maraîchage biologique de bénéficier d'une structure d'accompagnement pour monter leur projet. Ce projet envisagé sur le modèle des pépinières d'entreprises permettra également d'approvisionner le territoire par circuits courts en fruits et légumes biologiques, une offre actuellement rare sur notre territoire.

## ... POUR LES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT

### Gestion d'un hôtel d'entreprises

À Saint Martin de l'If : Yvetot Normandie y accueille 3 entreprises (cellules de 45 à 210m<sup>2</sup>). Le local de 45m<sup>2</sup> a été libérée, car l'entreprise qui l'occupait a décidé de prendre l'un des local plus grand (210m<sup>2</sup>) devenu disponible. Ce local nécessite des travaux suite à des problématiques déjà identifiées d'infiltration. Il sera prochainement remis en location.

### Aménagement de parcs d'activités

Yvetot Normandie a aménagé et gère 2 parcs d'activités à vocation tertiaire et mixte artisanat, à Valliquerville et Auzebosc, au bord d'axes routiers stratégiques et à proximité des échangeurs d'autoroutes. Ces parcs d'activités représentant plus de 12ha aménagés, accueillent près de 20 entreprises.

Ces parcs étant complets, Yvetot Normandie a décidé d'aménager de nouveaux parcs d'activités à Croixmare et Ecretteville-les-Baons et prévoit déjà l'extension des zones existantes. Soit plus de 30ha de terrains viabilisés qui seront progressivement proposés à la vente.

L'année 2021 a vu :

- la réalisation des **travaux d'aménagement du futur Parc d'activités de Croixmare**, dont la pré-commercialisation a commencé, avec plusieurs terrains déjà réservés.
- le **raccordement aux réseaux EAUX/ASSAINISSEMENT/ELECTRICITE/TELECOM** des parcelles du Parc d'activités d'Ecretteville-les-Baons et l'élargissement de la voirie de desserte. Des compromis ont été signés pour la vente des 2 parcelles composants ce parc d'activités.
- les **études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'extension du Parc d'activités d'Auzebosc** ont été lancées, puis suspendues, car une entreprise a souhaité acheter la totalité des terrains pour son projet de développement.

### aides aux entreprises

En partenariat avec le Département, Yvetot Normandie accorde une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention) pour les entreprises en développement qui achètent ou font construire des locaux plus grands. 23 entreprises ont bénéficié du dispositif depuis son lancement fin 2017, pour un montant maximum de 1 202 590€ (Département + CCYN) avec à la clé 72 créations d'emplois prévues. Et 10 autres dossiers sont en cours de montage ou d'instruction.

En 2021, des subventions ont été accordées à 3 entreprises (sans compter les dossiers en attente d'instruction par le Département) pour un montant total maximum de 181 582€ dont 40 316€ par la CCYN.

- Participation au fond Initiative Rouen (subvention de 1200€/dossier) : 4 dossiers en 2021 pour un montant total de prêt d'honneur accordé de 46 500€
- Participation au fond PME développement (subvention de 500€/dossier) : 2 dossiers en 2021 pour un montant total de prêt d'honneur accordé de 26 000€.

### E'caux centre

Le site a été vendu à une belle entreprise artisanale, la chocolaterie Hautot, permettant ainsi de réutiliser et valoriser la vocation agroalimentaire du bâtiment. L'entreprise fécampoise a choisi de s'installer sur notre territoire pour ses nombreux atouts notamment géographique. Le site correspondait exactement à ce qu'elle recherchait pour son développement tout en lui permettant un déménagement aussi rapide, entrant dans son calendrier de production très contraint.

**aides aux entreprises pendant la crise du COVID19**

Yvetot Normandie a participé au fond Impulsion Résistance lancé par la Région.

Impulsion Résistance Normandie 2 : 38 entreprises en ont bénéficié pour un montant total versé de 102 000€ (financé à 40% Région et 60% CCYN).

**Impulsion Resistance 2** c'était :

-> une subvention de 1000 à 5000€ pour les entreprises de 0 à 5 salariés, dont l'activité représente l'activité principale du chef d'entreprise, fermées administrativement au 3ème confinement et ayant une perte de CA d'au moins de 80 % (calculée en comparant le CA du mois d'avril 2021 au mois d'avril 2019 ou à la moyenne de CA en 2019)

-> ou fermées administrativement au 3ème confinement et ayant moins d'un an,

-> ou relevant des secteurs d'activités de l'annexe 1 et 2 du décret sur le Fonds National de Solidarité et ayant perdu plus de 80% de leur CA (calculée en comparant le CA du mois d'avril 2021 au mois d'avril 2019 ou à la moyenne de CA en 2019)



**“Yvetot Normandie a fait le choix délargir les critères de subvention proposés par la Région afin d'aider un maximum d'entreprises en difficulté.”**



En parallèle, la Communauté de Communes a mis en œuvre un ensemble de mesures afin de soutenir les entreprises durement touchées par la crise :

- Une exonération de loyers de 3 mois pour les entreprises locataires de son hôtel d'entreprise de St Martin de l'If dont l'activité a été durement touchée par la crise.
- Informations sur les mesures Etat/Région et les contacts pour les demandes d'information et les formalités sur notre site Internet et partage d'actualités sur Facebook.
- Paiement rapide des factures reçues à la communauté de communes et préparation des projets pour un redémarrage après le confinement
- Exonération partielle du paiement de la REOM pour les professionnels pendant les périodes de fermeture administrative.

**AIDES AU COMMERCE**

Yvetot Normandie a également souhaité dans le cadre de sa compétence commerce mener des actions pour soutenir ce pan de l'économie très touché par la crise sanitaire.

Le manager du Commerce a pu accompagner les commerçants pour leurs demandes d'aides Impulsion Résistance et a commencé à structurer les unions commerçantes pour dynamiser le territoire.

Yvetot Normandie a offert un **bon d'achat d'une valeur de 20€ à ses habitants**, utilisable exclusivement dans les commerces fermés administrativement pendant le 2ème confinement afin de soutenir la relance du commerce de proximité.

## LE SOUTIEN TOUT AU LONG DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

**SLOV**

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

La mise en place du guichet unique permet aujourd’hui aux chefs d’entreprises et porteurs de projet de trouver en un lieu unique toutes les réponses à leurs questions sur l’emploi, la formation, la recherche de locaux, terrains, financements. Dans ce cadre, le service Développement Economique d’Yvetot Normandie a reçu/reseigné, parfois avec la CCI, **plus de 125 porteurs de projets et chefs d’entreprises** en recherche de locaux ou terrains pour développer leur activité, et a essayé, à défaut de terrains/locaux communautaires disponibles, de les réorienter vers l’offre privée dont le service se tient particulièrement au courant.

Afin de dynamiser le business entre les entreprises du territoire, permettre des synergies et l’échange sur les difficultés rencontrées pendant cette période difficile, 1 **rencontre inter-entreprises** a été organisée en partenariat avec la CCI, le 1er octobre 2021, au sein de l’entreprise DGS sur le thème de l’impact de la crise sanitaire sur les relations de travail, avec l’intervention d’une psychologue du travail. 25 entreprises ont participé à cette rencontre. La situation sanitaire n’a pas permis d’en organiser davantage, mais le succès de ces animations montre l’intérêt que les chefs d’entreprises, pourtant très occupés, portent à ces échanges.

Plusieurs **interviews de chefs d’entreprise** ont été réalisées, afin de valoriser les entreprises et le dynamisme de notre territoire, et présenter les raisons qui les ont poussés à s’installer ici. Elles sont publiées en vidéo sur notre site Internet, et les réseaux sociaux et font l’objet d’un reportage dans chacun de nos magazines.



Toujours dans l’objectif de valoriser les entreprises de son territoire, notamment celles qui lancent des actions vertueuses pour leur environnement, Yvetot Normandie a poursuivi son partenariat avec la CMA pour donner le **label Eco-défis**. Une dizaine d’entreprises ont déposé un dossier, et devraient prochainement recevoir le label à l’issue du comité de labellisation. Ces entreprises qui ont réalisé de nouveaux défis vont bénéficier d’une mise en avant via une campagne de communication dédiée.

La Chambre de métiers et de l’Artisanat a également mis en place une action de **labellisation Métiers d’Art** de plusieurs artisans du territoire, une valorisation des ces entreprises est prévue prochainement.

## LA PÉRENNISATION DE L'ENTREPRISE

Yvetot Normandie adhère au Syndicat Mixte Numérique afin d'assurer un déploiement de la fibre optique sur tout son territoire, répondant ainsi à une forte demande des entreprises.

La mise à jour de la signalétique directionnelle des parcs d'activités a été déployée avec le Département dans le prolongement de la mise en place des panneaux d'entrée de zones. Cela dans l'objectif notamment de faciliter la circulation des poids lourds et les livraisons.

## OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

Afin d'avoir une meilleure connaissance du territoire, et notamment dans le cadre du lancement d'un plan d'action de soutien au commerce et à l'artisanat, la Communauté de Communes s'est dotée d'un observatoire économique très complet.

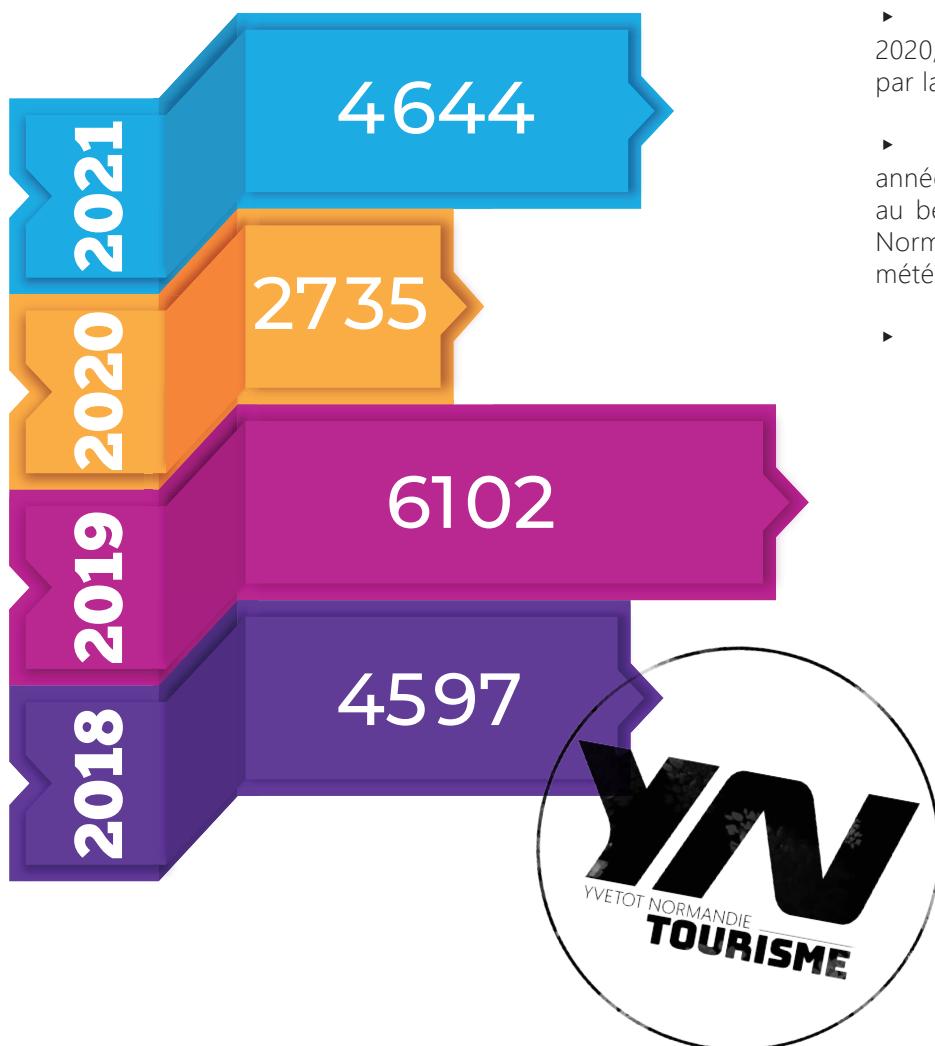
# 3. Développement touristique

## ACCUEIL

### Fréquentation au sein du bureau d'accueil de l'Office de Tourisme

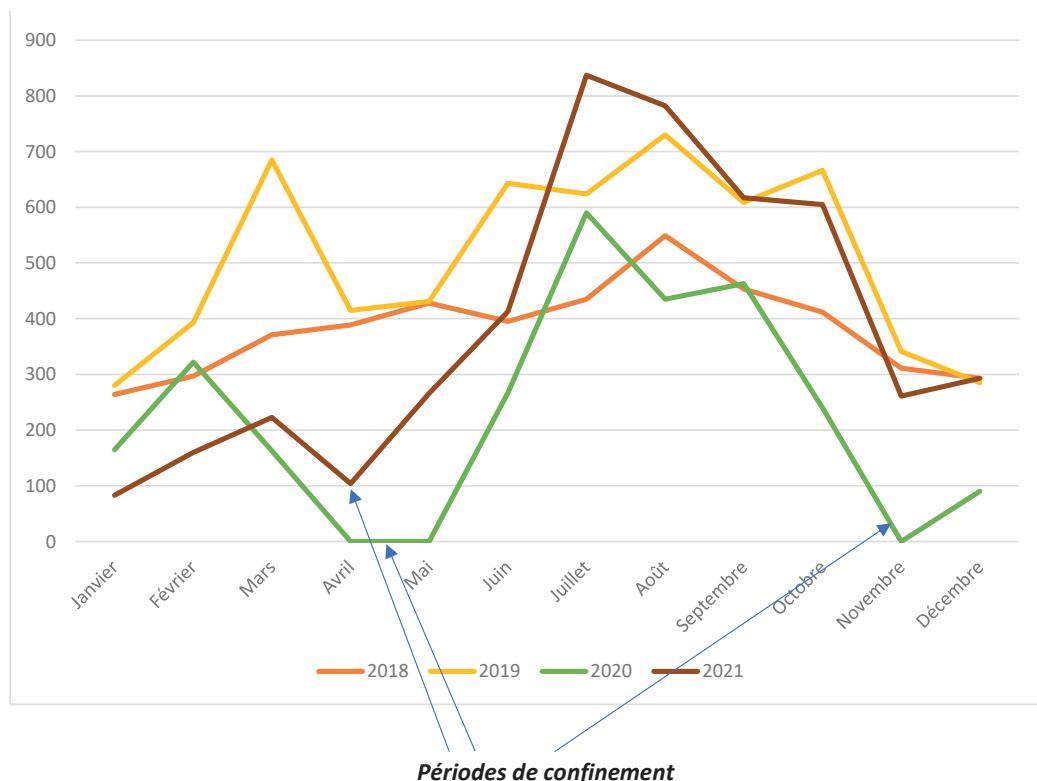
En 2021, le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal a accueilli 4 644 visiteurs. A noter que l'accueil du public a été fortement restreint sur le mois d'avril à cause de la crise sanitaire avec une ouverture au public uniquement les mercredis et samedis matin, jours de marché.

Quelques constats par rapport aux années précédentes :

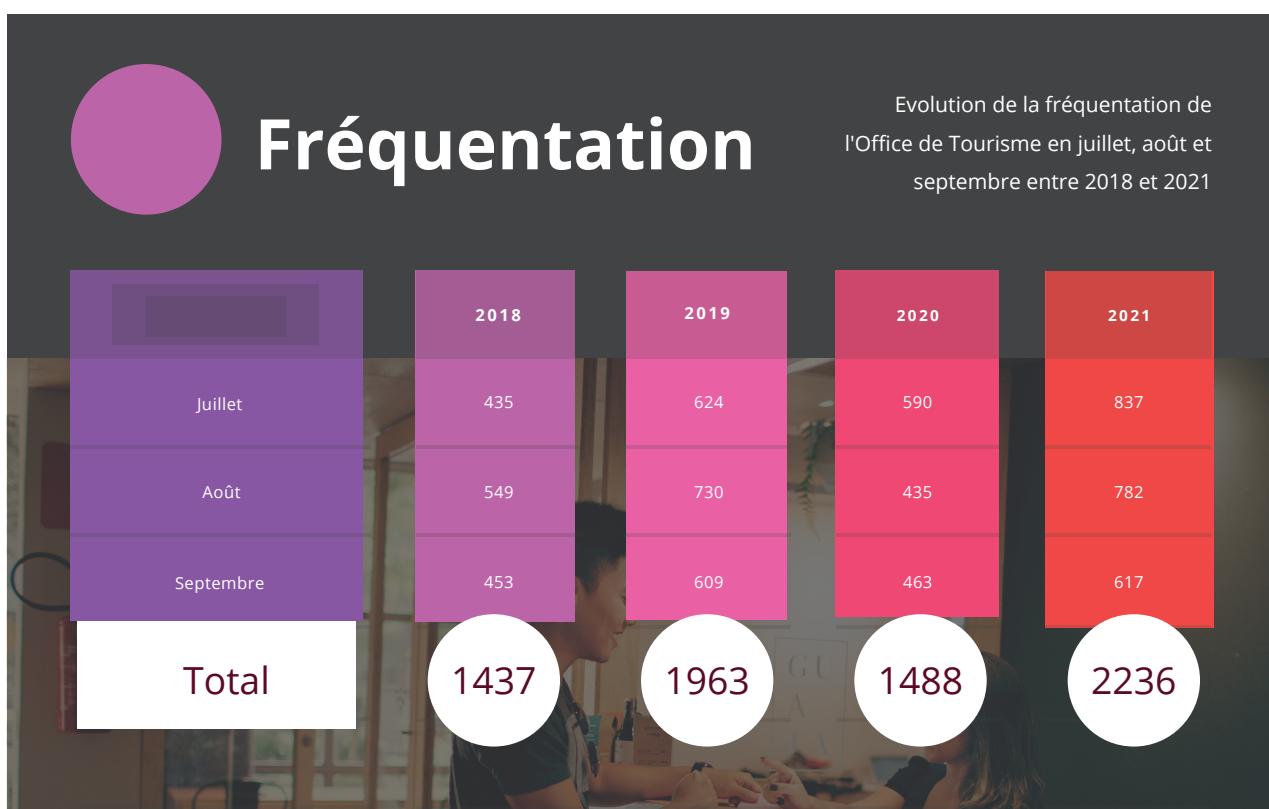


- ▶ Hausse importante par rapport à 2020, année particulièrement marquée par la crise sanitaire
- ▶ Baisse par rapport à l'année 2019, année où la fréquentation touristique a été au beau fixe (Armada de Rouen, Festival Normandie Impressionniste, conditions météorologiques clémentes)
- ▶ Stabilité par rapport à 2018

## EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME DEPUIS 2018 (en nombre de visiteurs)



On note que sur les mois de juillet, d'août et de septembre 2021, la fréquentation a été particulièrement importante au sein du bureau d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal.



La part des visiteurs seinomarins à l'Office de Tourisme a évolué entre 2019 et 2021. Cela s'explique par une consommation touristique davantage de proximité (réappropriation des balades et activités de proximité avec le contexte sanitaire et les confinements) mais aussi par le développement de l'animation locale et de la communication (programme d'animations, agendas hebdomadaires, bons cadeaux commerce...).

## Provenance des visiteurs de mai à septembre 2019

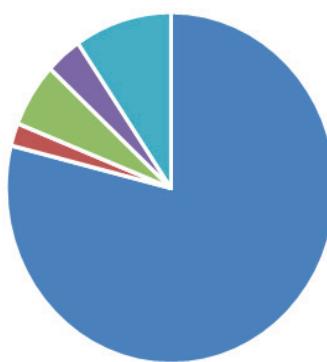
Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le

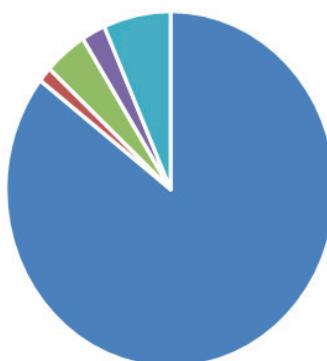
ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

**SLO**



■ Seine-Maritime ■ Normandie ■ Ile de France ■ Hauts de France ■ Autres régions

## Provenance des visiteurs de mai à septembre 2021

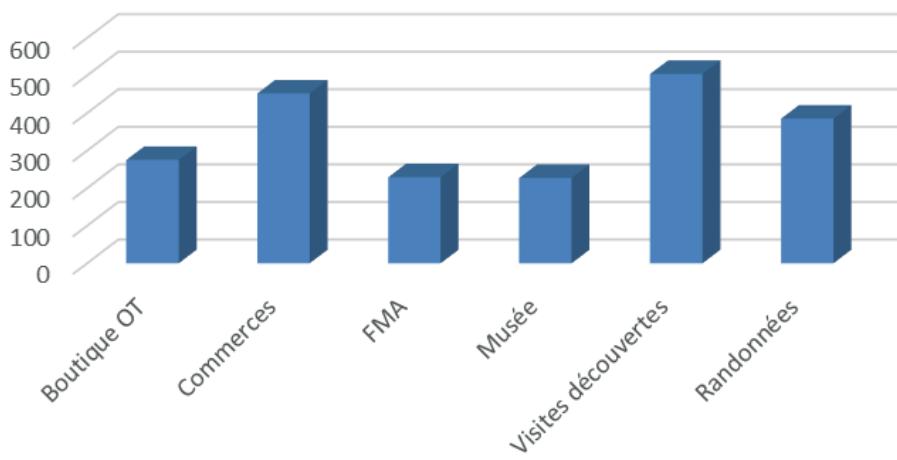


■ Seine-Maritime ■ Normandie ■ Ile de France ■ Hauts de France ■ Autres régions

On note une augmentation particulière des demandes en matière de :

- « **Visites découvertes** » (programme d'animations, valorisation...)
- « **Randonnée** » (promotion à travers de nouveaux supports et les réseaux sociaux...)
- « **Commerce** » (distribution des bons d'achats entre mi-juillet et septembre)
- « **Boutique** »

### Les principales demandes de l'année 2021 (janvier à septembre)





En 2021, Yvetot Normandie Tourisme a amélioré la visibilité de son bureau d'accueil, en centre-ville d'Yvetot, en mettant en place un panneau de façade aux couleurs de l'Office de Tourisme, un oriflamme et une nouvelle plaque d'information avec les horaires de l'établissement.

Yvetot Normandie Tourisme a développé un projet « Ambassadeurs » qui vise à diffuser les supports de promotion de la destination via un présentoir et des stocks de documentations mis à disposition de différents prestataires et structures du territoire. En 2021, le projet a fédéré une trentaine de prestataires (commerces, hébergements, artisans...) ainsi que 15 mairies.

Yvetot Normandie a développé des premières actions en matière d'accueil « Hors les murs » : Accueil au Manoir du Catel, le samedi 18 septembre après-midi, dans le cadre des Journées du patrimoine : environ 80 personnes touchées (contre 37 à l'Office de Tourisme) Participation au salon « Les Fêtes Normandes » à Evreux les 02 et 03 octobre : une centaine de personnes touchées le samedi 02 – 150 contacts environ, le dimanche 03.



Accueil « hors les murs » au Manoir du Catel, le samedi 18 septembre



Les Fêtes Normandes à Evreux les 02 et 03 octobre



# 4. Aménagement du territoire

## INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

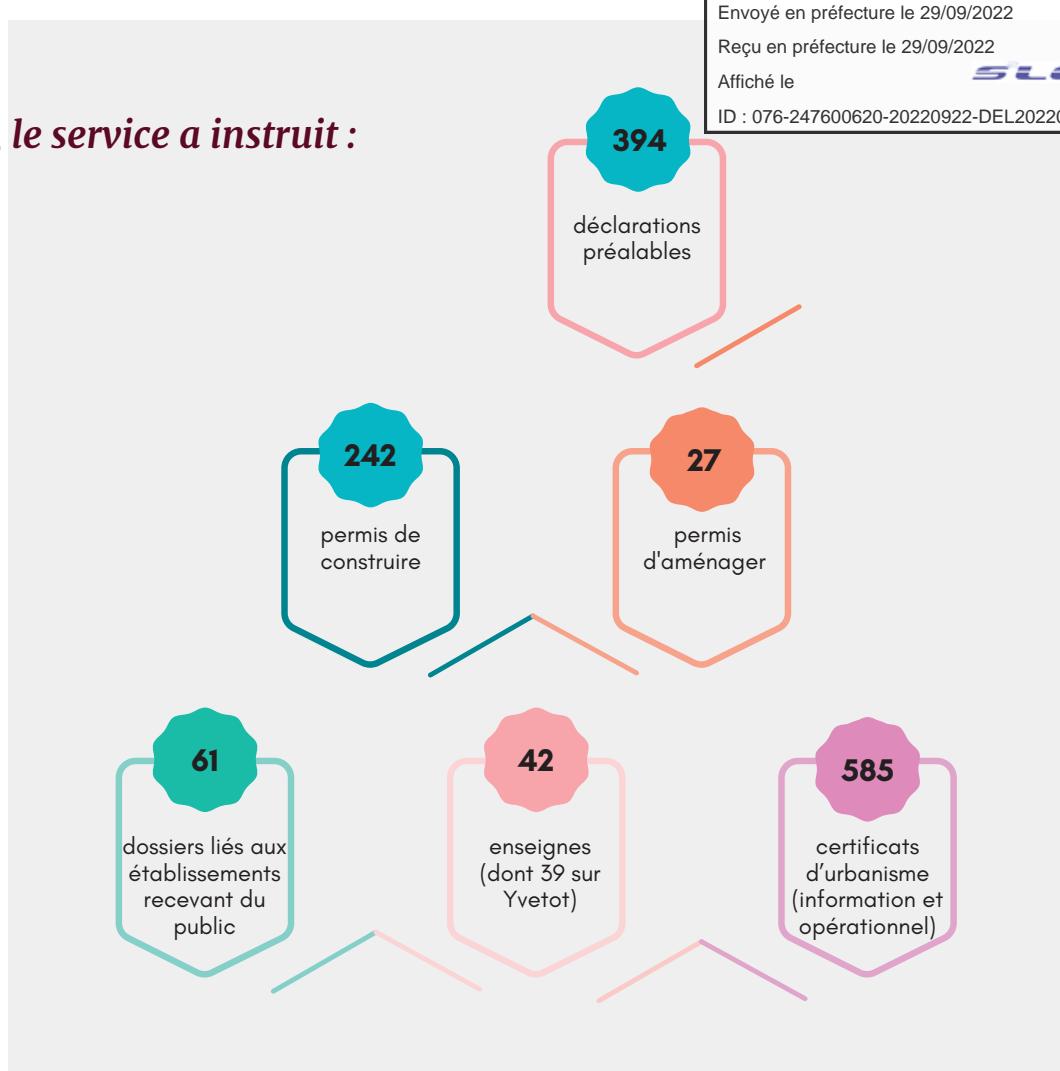
L'instruction des dossiers d'autorisation est effectuée par deux instructeurs. Jusqu'à la fin de l'année, l'un des instructeurs était spécialisé en accessibilité et le second en publicité. Un des agents est parti à la retraite en novembre 2021, permettant une réorganisation du service. Une instructrice référente a été recrutée et a démarré sur son poste début décembre 2021. Elle a pris le relais sur la vérification des arrêtés et des questions techniques sur les dossiers d'instruction (missions auparavant réalisées par la responsable du service urbanisme).

La partie administrative des dossiers est toujours assurée par une secrétaire, qui répond également aux demandes de certificat d'urbanisme d'information. Elle aide les instructeurs pour la pré-instruction des dossiers déposés ainsi qu'au rangement et à l'archivage de tous documents terminés ou en cours d'instruction.

Les dossiers sont traités par ordre chronologique et il n'y a pas de sectorisation géographique entre les agents. Cela permet d'assurer un suivi sur les dossiers même en cas d'absence.

Les pétitionnaires peuvent être régulièrement informés sur l'évolution de leur dossier, par téléphone, mail ou prise de rendez-vous. Les instructeurs sont également sollicités par les administrés et les communes avant le dépôt des dossiers d'urbanisme pour avoir des renseignements sur les règles à respecter et la constitution des dossiers. Avec la crise sanitaire, les rendez-vous physiques ont été limités mais toutes les réponses ont pu être transmises par mail et par téléphone.

## En 2021, le service a instruit :

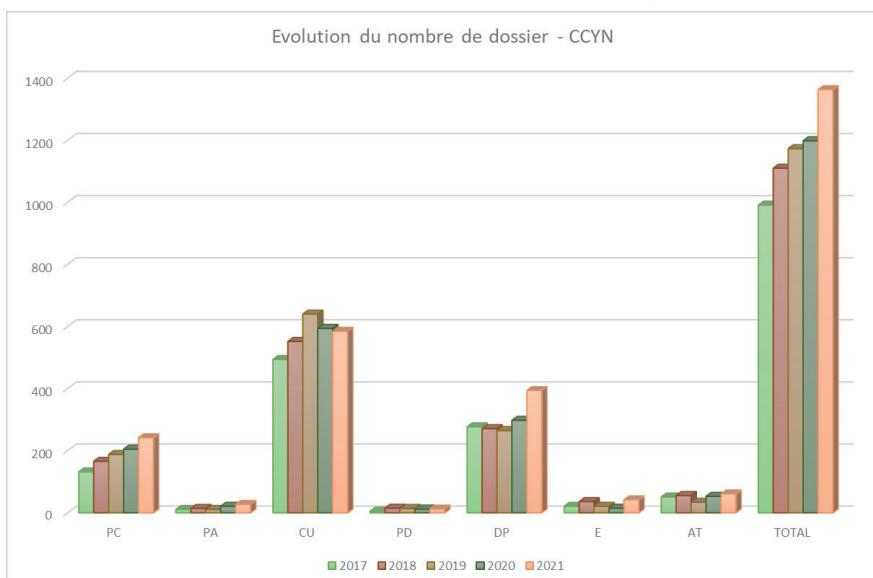


Cela représente un total de 1363 dossiers, contre 1198 en 2020. Depuis 2016, le nombre de dossiers à instruire est en constante hausse. En 2021, le service urbanisme a instruit 8% de dossiers supplémentaires par rapport à 2020. Cette nouvelle hausse significative a fortement impacté le service instructeur de part des délais réglementaires à respecter très contraints.

En moyenne, plus de la moitié des dossiers instruits par le service instructeur concerne la commune d'Yvetot (environ 55% des dossiers).

Pour rappel, les déclarations d'intention d'aliéné (DIA) ne sont pas traitées par le service commun d'instruction, sauf en cas de dossiers concernant les projets intercommunaux.

PC = Permis de Construire  
 PA = Permis d'Aménager  
 CU = Certificat d'Urbanisme  
 PD = Permis de Démolir  
 DP = Déclaration Préalable  
 E = Enseigne  
 AT = Autorisation de Travaux pour les Etablissements Recevant du Public



(Source : Service urbanisme intercommunal - mars 2022)

Des permanences avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement sont organisées dans les bureaux d'Yvetot Normandie deux fois par mois. Il aide à l'amélioration de la qualité architecturale des projets de construction et également à trouver des solutions techniques pour respecter les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

Ces rendez-vous ont été stoppés en début d'année avec les conditions sanitaires. Ils n'ont pas repris en 2021.

## PLANIFICATION

### PLUi et RLPI

Le RLPI est opposable depuis le 13 février 2020 et le PLUi depuis le 13 février 2020 modifié par délibération du 15 octobre 2020.

En juin 2021, la Communauté de Communes a délibéré pour lancer une modification du PLUi selon la procédure de droit commun. Cette modification a pour objet entre autres de :

- Corriger des erreurs matérielles dans le règlement écrit et le zonage ;
- Modifier/ajouter des Orientations d'Aménagement et de Programmation ;

Elle n'a pas vocation à rajouter des zones constructibles en lieu et place de zones agricoles ou naturelles. La ville d'Yvetot a engagé, en partenariat avec Yvetot Normandie et le PNR des Boucles de la Seine Normande, une réflexion sur le quartier du Fay dans le but de conserver le caractère paysager et patrimonial du secteur. En effet, la forte pression foncière et l'attractivité du secteur présente un risque de dénaturation du quartier. Cette réflexion, menée en concertation avec les habitants (questionnaire en ligne, articles de presse, balades commentées, ciné-débat...), devra aboutir à une Orientation d'Aménagement et de Programmation dans le cadre de la modification du PLUi.

## MOBILITÉ

La Communauté de Communes s'est vu transférer la **compétence mobilité** en date du 1er juillet 2021 suite à l'accord des communes membres et par arrêté préfectoral du 4 juin 2021.

Ce transfert a emporté transfert du transport en commun Vikibus existant sur Yvetot depuis 2009 (avec une extension sur la commune de Sainte-Marie-des-Champs depuis 2013). Yvetot Normandie a souhaité que ce transfert se passe sans modification pour l'usager. Ainsi, le service Vikibus reste inchangé et les agents de la ville d'Yvetot en charge du Vikibus sont mis à disposition pour la Communauté de Communes. Le marché avec la société Cars Hangard a été reconduit et légèrement modifié pour assurer les aspects juridiques du service de transport en commun.

Plusieurs entités ont ainsi été créées pour répondre aux exigences de la LOM mais aussi pour assurer le portage politique de cette nouvelle compétence :

- Comité des partenaires de la mobilité, composé d'élus, de représentants des employeurs, des usagers, des associations et demandeurs d'emploi. Au 1er janvier 2022, le comité devra également être composé d'habitants tirés au sort suite à la loi climat et résilience d'août 2021 ;
- Commission mobilité ;

Par ailleurs, et conformément à la loi LOM et le code des transports, un budget annexe « Transport » a été créé. En effet, les dépenses et recettes liées à la mobilité doivent faire l'objet d'un budget annexe.

Yvetot Normandie est en cours de réflexion sur l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié qui permettra d'obtenir un diagnostic complet et précis sur le territoire et ainsi définir une politique de mobilité cohérentes avec les enjeux locaux actuels et futurs. Cette politique pourra être déclinée en plan d'actions de court à long termes (3 à 10 ans).

# 5. Le Numérique

## LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes adhère au Syndicat Mixte Numérique 76 (SMN76), afin d'assurer un déploiement de la fibre optique sur tout son territoire, répondant ainsi à une forte demande des habitants et des entreprises.

Concernant le déploiement, notre territoire sera desservi par 5 NRO\* (Barentin, Caudebec-en-Caux, Doudeville, Lillebonne, et Yvetot) - ces travaux sont en cours - et 35 armoires de rue SRO (Sous-Répartiteurs Optiques). Ensuite les opérateurs d'accès à internet pourront faire leurs offres à leurs clients. Les ouvertures à la commercialisation seront progressives par secteurs géographiques. Des réunions publiques seront organisées par SMN76, avec la société Connect76 en charge de l'exploitation du réseau optique, auprès des habitants, afin de les informer précisément. C'est ensuite le fournisseurs d'accès à internet (FAI) que les habitants choisiront, s'ils souhaitent se raccorder, qui se chargera d'effectuer la continuité entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrémité du réseau construit par SMN76) et l'intérieur du domicile de chaque abonné.



Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE

# YN UN SERVICE AU PUBLIC

# 1. Contact

## ACCUEIL ADMINISTRATIF

**Plusieurs milliers d'usagers sont accueillis chaque année au siège administratif de la Communauté de Communes.**

Le service accueil a pour but l'orientation et le premier renseignement du public de la Communauté de Communes. Il oriente le public vers les différents services de la structure.

L'accueil est en contact direct et permanent avec le public, l'ensemble des services et les élus. Il est en relation avec les fournisseurs et les différents acteurs du territoire comme les associations, les écoles...

Le service :

- ▶ accueille le public
- ▶ reçoit, filtre et oriente les appels
- ▶ distribue les sacs de tri pour les habitants d'Yvetot
- ▶ donne les renseignements généraux concernant la REOM et le fonctionnement du ramassage des Ordures Ménagères
- ▶ renseigne sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité.

Le service assure aussi la gestion du courrier (enregistrement, distribution, mise sous pli, affranchissement, retours...).

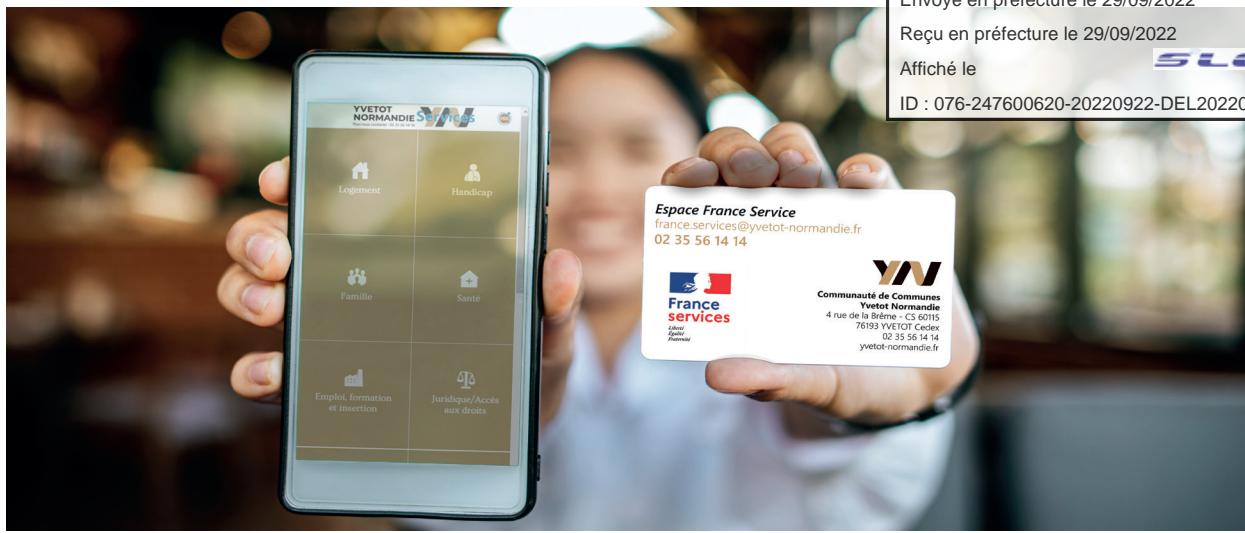
Il a ainsi la charge :

- de l'enregistrement informatique du courrier
- du tri et de la ventilation du courrier dans les services
- de la mise sous pli et de l'affranchissement
- de la diffusion des informations par voie d'affichage ou la remise de documentation dans les services
- de la réception des offres des marchés publics.

Porte d'entrée de la collectivité, le service s'adapte avec réactivité aux changements de fonctionnement de la Communauté de Communes et aux évolutions sociétales de la population.

Accueil physique  
**5 332** personnes

Accueil téléphonique  
**8 205** personnes



## 2. Services

### FRANCE SERVICES

#### LE SERVICE EN CHIFFRES :

- :- Labellisation au **1er janvier 2021**, ouverture du service courant mars
- :- **693** demandes reçues en 2021
- :- **83 %** des entretiens sont réalisés en présentiel
- :- **48 %** des entretiens durent entre 20 et 60 min
- :- **76 %** des demandes sont traitées intégralement par les agents France Services
- :- **21 %** des demandes nécessitent l'intervention d'un agent spécialisé
- :- **50 %** des usagers ont plus de 55 ans
- :- **61 %** des usagers sont des femmes
- :- **70 %** des usagers viennent du territoire YN
- :- Sur l'intégralité des usagers venant du territoire, **71 %** viennent d'Yvetot

#### LES PRINCIPALES DEMANDES CONCERNENT :

- :- Les retraites, les complémentaires, le veuvage : **37 %** des demandes
- :- La solidarité, l'insertion, le logement et le cadre de vie (CAF) : **23 %** des demandes
- :- Les partenaires locaux (ateliers numériques, Espace Conseil Faire, CAUE, ANAH) : **14 %** des demandes
- :- Autres services nationaux (Trésor Public, ANTS...) : **26 %** des demandes



# 3. Relais Petite Enfance



En 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des Ram qui deviennent les « Relais petite enfance (Rpe), service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels ». Leurs missions sont enrichies, en particulier en direction des professionnels. Elles sont précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021.

Un référentiel national des relais petite enfance décrit les exigences de la branche Famille pour le versement de la prestation de service et encadre les missions des Rpe autour de leurs deux principaux publics : les familles et les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et gardes d'enfants à domicile).

Dès 2021, le Rpe a débuté la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation.



Le Relais Petite Enfance a ouvert **243 JOURS** au public en 2021.

### Offre d'accueil petite enfance sur le secteur d'Yvetot-Normandie

Le territoire compte **220 assistants maternels** en 2021. Ces assistants sont répartis sur 5 Maisons d'Assistants Maternels, 2 micro-crèches et 1 établissement public d'accueil du jeune enfant.

### Ateliers d'éveil à Yvetot et en itinérance

Les ateliers d'éveil itinérants ont été mis en place en janvier 2021 sur les communes de

- Allouville-Bellefosse le lundi matin,
- Les-Hauts-de-Caux le mardi matin,
- Saint-Martin de l'If tout d'abord le jeudi matin.

**146 ateliers** ont été proposés au cours de l'année 2021, et ont réuni 99 enfants différents. L'itinérance comptabilise au total 1086 participations autour d'activités variées : jeux, musique, lecture, motricité, peinture, bricolage, sortie au parc, sortie « spectacle » à la médiathèque, etc.

*Malgré un contexte sanitaire encore dégradé, l'itinérance a tout de même pu démarrer comme prévu en janvier 2021. Le taux de fréquentation s'est élevé au fil des semaines.*



### Permanences téléphoniques/physiques et rendez-vous

- ▶ Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de renseignements individuels : **90**
- ▶ Nombre de contacts reçus de salariés à domicile : **342**
- ▶ Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'un ou plusieurs entretiens : **145**
- ▶ Nombre de contacts reçus de familles concernant les demandes d'information : **266**
- ▶ La durée des entretiens est comprise entre 5 minutes et 2 heures.

#### Motifs principaux de contacts de la part des familles

- ▶ Le rôle employeur ou le contrat de travail
- ▶ La recherche d'un mode d'accueil
- ▶ La covid-19

#### Motifs principaux de contacts de la part des professionnels

- ▶ Le droit du travail
- ▶ Le fonctionnement du relais
- ▶ La covid-19
- ▶ La gestion des places disponibles

#### Départs en formation continue organisés par le Rpe

- ▶ Nombre de formations proposées : **3**
- ▶ Nombre de participantes différentes : **17**
- ▶ Nombre de participations : **26**

Les thèmes abordés : SST (14h), renouvellement SST (7h), Adapter sa communication avec l'enfant (14h). Ces formations sont dispensées par la MFR de Saint Valéry en Caux.

#### Temps de professionnalisation organisés par le Rpe

- ▶ Nombre de séances proposées : **4**
- ▶ Nombre de participantes différentes : **6**
- ▶ Nombre de participations : **16**

Les thèmes abordés : les répercussions de la crise sanitaire sur la santé des enfants, participations aux achats de livres pour enfants avec la Médiathèque dans le cadre de la Convention territoire lecture.

#### Soirée à thème pour les parents

7 participants à cette soirée organisée sur le thème des premiers secours en pédiatrie.

*La crise sanitaire a eu un impact sur la fréquentation des ateliers, des soirées de professionnalisation et des formations.*

# 4.Action culturelle et sportive



## LA MÉDIATHÈQUE GUY DE MAUPASSANT

### **2021, première année du Contrat Territoire Lecture**

Une réflexion stratégique a été menée depuis janvier 2020 dont l'objectif était d'analyser l'offre culturelle sur le territoire, de définir une stratégie de développement globale et cohérente de la politique culturelle de la collectivité et de proposer des moyens de mise en œuvre, notamment dans le champ de la Lecture publique.

Dans ce dernier domaine apparaissent en conclusion du rapport que la définition d'un projet de lecture publique à l'échelle du territoire ainsi que des besoins pour une médiathèque 3e lieu à Yvetot sont des enjeux majeurs de développement culturel.

En conséquence, un conventionnement tripartite avec l'Etat et le Département (compétent en matière de Lecture Publique) au moyen d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) pour la période 2021-2023 a été engagé. Le premier Comité de pilotage réuni le 12 février 2021 en a défini les axes de travail pour 3 ans sur lesquels est structuré un plan d'actions :

1. Maillage du territoire
2. Accessibilité
3. Médiathèque 3e lieu

Malgré un démarrage tardif en raison des assouplissements sanitaires survenus en juillet, ce sont 5 spectacles, 1 conférence, 1 animation en direction des adolescents, 9 séances de lecture en direction des tout-petits qui ont ponctué l'année. Ce sont au total près de 150 personnes, dont 50 % d'adolescents et d'adultes qui ont été concernées par ces actions.

**2021, année de reprise des activités d'animation**

Spectacles, lectures, contes, clubs lecture : variées dans leur forme, les animations, avec les mesures sanitaires, n'ont commencé qu'en septembre. 33 animations ont été organisées, dont 2 dans l'annexe de l'Assemblaye (qui a réouvert ses portes en septembre) et 14 « hors-les-Murs » (sur le territoire et en dehors de la médiathèque).



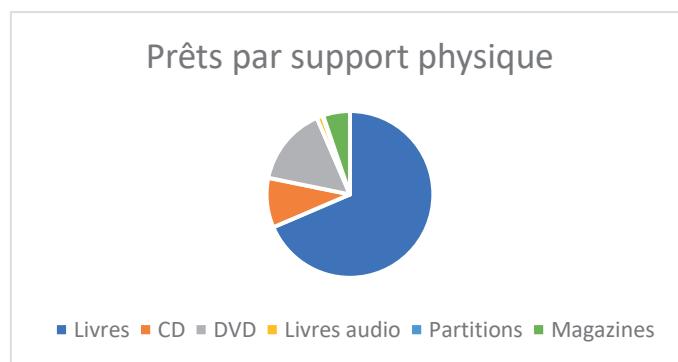
**“Elles ont attiré 500 personnes,  
enfants et adultes compris.”**

**Des partenariats nouveaux ou renouvelés dans les champs sociaux-éducatifs et de la santé.**

- ▶ La médiathèque a conventionné avec le Centre socio culturel Saint Exupéry afin de pouvoir recevoir des groupes d'enfants accompagnés dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), dispositif soutenu par la CAF. Ce partenariat permet d'accueillir des enfants et des parents pour lesquels l'éducation nationale a repéré un besoin de soutien.
- ▶ Dans le cadre de ses actions engagées en direction de la Petite Enfance avec le CTL, la médiathèque a engagé des actions en direction d'un public des 0-3 ans et leurs familles ou accompagnants. L'importance cruciale des mots pour l'acquisition du langage chez le tout-petit, avant même l'acquisition de la parole, n'est plus à prouver. La médiathèque a donc conventionné également avec le Centre Socio Culturel afin de pouvoir intervenir au centre multi-accueil « les capucines », et de faire partager aux tout-petits des histoires adaptées.
- ▶ La médiathèque s'est aussi investie dans le cadre du Projet Educatif De Territoire de la Ville d'Yvetot, au travers, plus particulièrement des actions engagées dans les axes de la Parentalité et des rôles éducatifs ainsi que l'accès aux loisirs, à la Culture et au sport.
- ▶ A la demande de la Clinique des Boucles de la Seine, un partenariat a été noué, permettant aux patients de la Clinique de bénéficier, une fois par mois, de lectures à la carte par des bibliothécaires.

**En chiffres**

- ▶ **137 000 prêts**, où le livre est encore largement dominant.



Mais aussi 150 emprunts de livres numériques, plus de 1000 visionnages de «video on demand» (sur la plate-forme numérique), et plus de 3000 consultations de la presse en ligne. Ces utilisations sont effectuées par un nombre d'utilisateurs plus restreint. 3629 réservations ont été effectuées, soit sur place soit en ligne. A la médiathèque, on peut aussi utiliser les postes multimédias : 166 personnes ont utilisé ce service, libre et gratuit, en 2021, avec un accès restreint en début d'année pour des raisons sanitaires.

- **988 inscrits** : Effet de la gratuité des services, on note un nombre élevé d'inscriptions en 2021 : 988 personnes, parmi lesquelles un nombre important de femmes et d'enfants, ce qui reflète les chiffres observés en France.

#### Répartition des nouveaux inscrits par âge

Public enfant	29%	0-10 ans
Public ado	12%	11 - 18 ans
Public adulte	46%	19 - 64 ans
Public senior	12%	65 ans et plus
	100%	

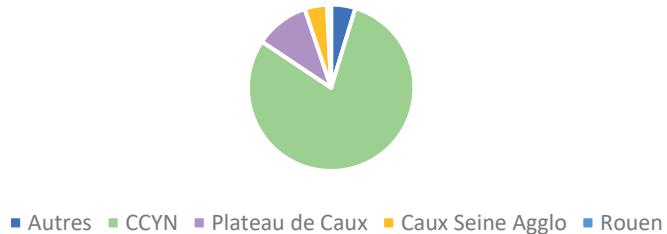
Répartition par sexe :

Femmes	67%
Hommes	32%

Le service d'inscription en ligne, lancé pendant le confinement, a été un succès, aussi a-t-il été conservé. En 2021, ce sont 160 personnes qui l'ont utilisé.

La médiathèque compte 2520 personnes inscrites « actives », c'est-à-dire ayant emprunté un document physique en 2021. Si 79 % sont originaires de la Communauté de communes Yvetot Normandie, certains habitent également les Communautés de communes limitrophes, dont le Plateau de Caux (10 %), Caux Seine Agglo (4 %).

#### Répartition géographique des abonnés inscrits de la médiathèque



Par autres, on entend les inscrits originaires des territoires de Caux Austreberthe, Terroir de Caux, Côtes d'Albâtre, Fécamp, le Havre, Campagne de Caux.

- **les acquisitions** : 60 792 € ont été consacrées aux acquisitions, tous supports confondus (numérique et physique), ce qui représente plus de 4100 achats (livres, revues, dvd, cd) de supports physiques, 160 livres numériques, ainsi que des abonnements à de la presse numérique et à de la vidéo en ligne. De quoi satisfaire tous les goûts et actualiser les collections.

**Des accueils scolaires.**

Malgré une année marquée encore par la crise sanitaire, l'équipe jeunesse de la médiathèque a organisé 134 accueils scolaires, d'enfants de maternelles et de primaire, concernant 77 classes différentes, dont 43 extérieures à Yvetot, pour lesquelles la CCYN prend en charge financièrement le transport en car vers la médiathèque.

2021 a aussi marqué le centenaire de la naissance de Georges Brassens : 607 enfants de tout le territoire ont assisté en novembre au spectacle de chanson et de théâtre d'ombres « Le Petit Georges » par Boule et Richard Destandeuil « organisé à Auzebosc pour la commémoration de Georges Brassens.

A la demande de la Clinique des Boucles de la Seine, un partenariat a été noué, permettant aux patients de la Clinique de bénéficier, une fois par mois, de lectures à la carte par des bibliothécaires.





## LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

**439** élèves  
dont 380 sur le territoire

**302** heures hebdomadaires  
de cours  
dispensés pendant l'année

En 2021, les conditions sanitaires dues à la Covid 19 ont continué à fortement impacter le fonctionnement du conservatoire.

### Historique

#### 04 janvier 2021

Les cours reprennent uniquement pour les élèves mineurs (moins de 18 ans) avec un arrêt des cours à 19h30 pour cause de couvre-feu à 20h00. Cette situation implique que les enseignants donnent leurs cours en présentiel pour les moins de 18 ans et en distanciel pour les plus de 18 ans.

#### 18 janvier 2021

Instauration d'un couvre-feu à 18h00. Les élèves mineurs sont autorisés à venir prendre leurs cours après l'heure du couvre-feu munis d'une attestation du conservatoire.

#### 6 avril 2021 : 3ème confinement

Le conservatoire ferme à nouveau ses portes.

#### 19 mai 2021

Reprise des cours pour tous les élèves mineurs et majeurs.

**Durant l'année 2021**, malgré le 3ème confinement et des conditions sanitaires dégradées, le Conservatoire de Musique a assuré 31 manifestations musicales dont 29 sur le territoire d'Yvetot Normandie : spectacles, auditions, randonnées musicales, enregistrements studio, animations scolaires, programmation de la Saison Musicale et participation aux Journées du Patrimoine.

### Animations scolaires

Comme tous les ans, le conservatoire a accueilli pendant une semaine du 6 au 10 septembre 551 élèves des écoles élémentaires du territoire. Compte tenu des conditions sanitaires, la médiathèque et le conservatoire se sont associés pour leur proposer 1 animation d'une heure dans chacun des deux établissements. Ces animations ont été très appréciées par les élèves et leurs enseignants.

### Projet Brassens

Le conservatoire de musique a fêté les 100 ans de la naissance de Georges Brassens du 15 au 20 novembre en proposant 5 concerts dans 5 communes du territoire :

- Le 15 novembre à Sainte Marie des Champs
- Le 16 novembre à Autretot
- Le 18 novembre à Mesnil-Panneville
- Le 19 novembre à Allouville-Bellefosse
- Le 20 novembre à Yvetot. Ce concert a réuni 5 groupes professionnels qui ont interprété, chacun dans son style musical, quelques chansons de Brassens.

Le bilan de cette semaine en quelques chiffres :

- **130 scolaires, 180 élèves du conservatoire et 11 professeurs** ont participé aux concerts.
- **1002 spectateurs** ont assisté aux concerts.

Le temps fort de cette semaine aura été sans conteste le concert du 20 novembre aux Vikings devant 578 spectateurs qui ont été dithyrambiques sur la qualité et l'originalité des groupes qui se sont succédé sur scène.

### Concert des professeurs

Moment toujours très apprécié des parents et des élèves, le concert des professeurs permet de mettre en lumière les qualités artistiques des enseignants du conservatoire.

Cette année encore, le programme proposé était riche et varié, allant de la musique classique à la musique contemporaine en passant par la musique de jazz. Les professeurs de piano étaient à l'honneur avec le « Ragtime alla turca » de MOZART et le « Concerto pour 2 pianos en do m » de BACH.

### Saison Musicale

Compte tenu des conditions sanitaires, seuls deux concerts ont pu être organisés :

- Samedi 16 octobre Quatuor de flûtes « Lumina, au Conservatoire
- Samedi 11 décembre Duo Voix et piano, au Conservatoire

### Concerts de fin d'année

Le confinement de 2021 s'étant terminé le 19 mai, les concerts de fin d'année n'ont pu avoir lieu.

## LE CENTRE AQUATIQUE E'CAUX BULLES

Les restrictions sanitaires du début de l'année 2021 n'ont pas permis d'assurer une année d'exploitation complète. Ainsi le site n'a été ouvert que 219 jours (contre 355 jours en année normale).

LE SITE A ENREGISTRÉ 72 249 ENTREES (CONTRE 169 839 EN 2018).

### Répartition des heures d'ouverture (h/semaine) :

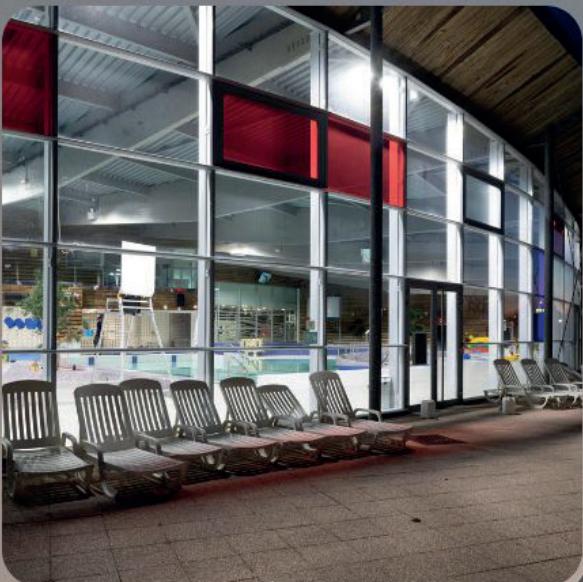
- Public : 50
- Activités : 37,25
- Scolaires : 20,25
- Associations : 24,50

### Répartition de la fréquentation (nombre d'entrées) :

- Activités : 10 117
- Associations : 3 860
- Autres : 1 180
- Forme : 5 099
- Public : 40 883
- Scolaires : 11 110

### Occupation des bassins par les associations (nombre de lignes/an) :

- Club Nautique Yvetotais : 1638
- Yvetot Triathlon : 132
- Plongée & Caux : 54
- Aquaclub : 192



# 5. Gestion des déchets

## LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

### Les équipements

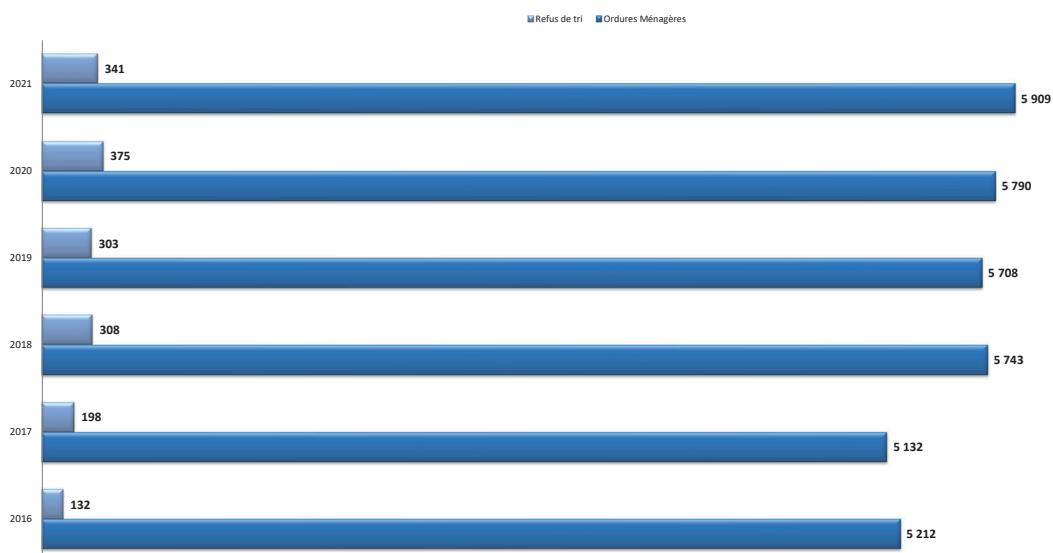
Yvetot Normandie dispose de cinq Bennes à Ordures Ménagères (BOM) bi compartimentées (2/3 Ordures Ménagères et 1/3 Collecte Sélective). Quatre de ces BOM sont utilisées en permanence car elles permettent une collecte simultanée et séparée des ordures ménagères (OM) avec la

collecte sélective (CS). La benne la plus ancienne est utilisée occasionnellement. Elle permet d'assurer une collecte en cas de problèmes techniques ou lors des reports de tournée.

### Les tonnages

**6 250**  
tonnes  
(OM + refus de tri)

Evolution du tonnage Ordures Ménagères



La collecte pour l'année 2021 a été de 6 250 tonnes (OM et refus de tri) soit une moyenne de 229 kg d'ordures ménagères par habitant et par an.

Le tonnage global est en augmentation de 2,3% entre 2020 et 2021.

La quantité par an et par habitant est également en progression avec +2,3% par rapport à 2020.

## LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE-À-PORTE

La Communauté de Communes pratique une collecte sélective multi-matériaux en porte-à-porte.

Les déchets ainsi recyclés sont :

- les bouteilles et flacons plastiques,
- les boîtes et emballages en carton,
- les briques alimentaires,
- les papiers,
- les boîtes de conserve et de boisson,
- les barquettes aluminium ainsi que les bidons alimentaires et les aérosols.

Depuis 2016, Yvetot Normandie pratique l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers sans distinction. Ainsi, tous les emballages plastiques se trient.

**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**



### Les équipements

La Communauté de Communes a mis en place deux modes de collecte pour les matériaux recyclables :

- Les habitats individuels et les professionnels sont dotés en sacs plastiques jaunes de 50 Litres. Ces sacs sont disponibles dans les mairies correspondant au lieu de domiciliation de l'usager et dans les locaux de la CCYN pour les Yvetotais.
- Les habitats collectifs et certains professionnels générant beaucoup d'emballages recyclables disposent de bacs à couvercle jaune.

La CCYN possède des autocollants « erreur de tri » et « absence de tri » permettant de sensibiliser la population à la collecte sélective.

Lorsqu'une anomalie est détectée lors du ramassage, les déchets non conformes sont laissés sur place avec un autocollant. Un numéro de téléphone est alors disponible pour contacter l'animateur du tri de la CCYN afin de répondre à toutes les questions relatives au tri des déchets.

Il existe quelques Points d'Apport Volontaire (PAV) permettant de compléter la collecte porte à porte :

- Des bacs à couvercle jaune pour récupérer les emballages recyclables sur les déchetteries de Touffreville la Corbeline et de Croix Mare.
  - Une benne de 15 m<sup>3</sup> pour les papiers sur la déchetterie de Touffreville la Corbeline.
- Ces produits recyclables ainsi que ceux issus de la collecte en porte à porte sont envoyés dans un centre de tri.

### Les tonnages

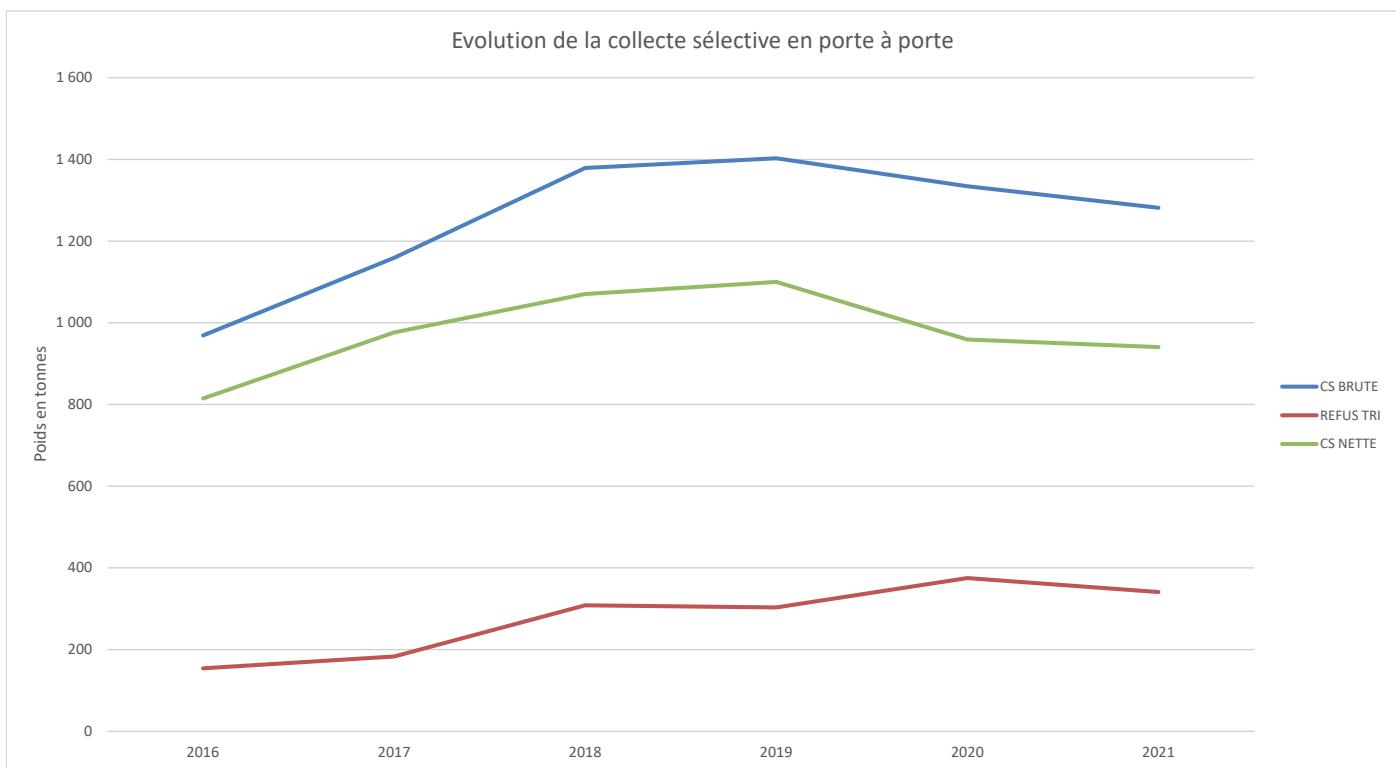
Les emballages recyclables ramassés lors de la collecte par les BOM sont déposés au quai de transfert. Il s'agit de la Collecte Sélective brute.

Ces emballages recyclables sont ensuite transportés vers un centre de tri où chaque matériau recyclable est séparé. Les produits indésirables ne pouvant être recyclés constituent les refus. Après leur tri, les matériaux recyclables issus du centre représentent la Collecte Sélective nette.

La Collecte Sélective brute pour l'année 2021 s'élève à 1 281 tonnes soit une diminution d'environ 4% du tonnage par rapport à l'année 2020. Le taux de refus de tri est en baisse avec une moyenne de 26,6% en 2021 (28,1% en 2020) soit 341 tonnes.

Du fait de la diminution de la collecte sélective brute mais de la baisse du taux de refus de tri, le tonnage de la Collecte Sélective nette a peu diminué : environ -2% par rapport à 2020 ce qui fait un total pour 2021 de 940 tonnes soit environ 34,5 kg/an/habitant (34,9 kg par an par habitant en 2020).

**1 281**  
tonnes





## LES DÉCHETTERIES

### Les équipements

La Communauté de Communes possède deux déchetteries : le site de Touffreville-la-Corbeline et le site de Croix-Mare.

Les déchetteries acceptent les déchets ne pouvant pas être collectés en porte-à-porte ou mélangés aux ordures ménagères. Les usagers peuvent y apporter : déchets verts, déchets bois, incinérables, encombrants, Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA), terre, gravats, ferrailles, cartons, Déchets Diffus Spécifiques (DDS), huile alimentaire, Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (D3E), batteries, piles, lampes à économie d'énergie, textiles, huiles de vidange et bouteilles en verre.

Sont refusés sur les déchetteries les Ordures Ménagères, les Déchets d'Activité de Soins, les médicaments, l'amiante, les déchets industriels, les pneus et les pièces de véhicules.

Afin de permettre à tous d'apporter des déchets sans que l'encombrement des bennes soit trop rapide, les dépôts sont limités à 3 m<sup>3</sup> par semaine pour tous les déchets sauf pour les gravats à 3 m<sup>3</sup> par mois.

Les déchetteries sont accessibles à tous les particuliers, commerçants et artisans résidant sur l'une des 19 communes de la Communauté de Communes. Il n'y a pas de carte d'accès mais les gardiens peuvent être amenés à demander aux usagers un justificatif de domicile. Seuls les véhicules d'un poids total inférieur à 3,5 tonnes sont autorisés à pénétrer sur les déchetteries. Un règlement intérieur explique toutes les modalités d'accès ainsi que les consignes de dépôt et de tri.

## Les tonnages

Déchetterie de Touffreville-la-Corbeline

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

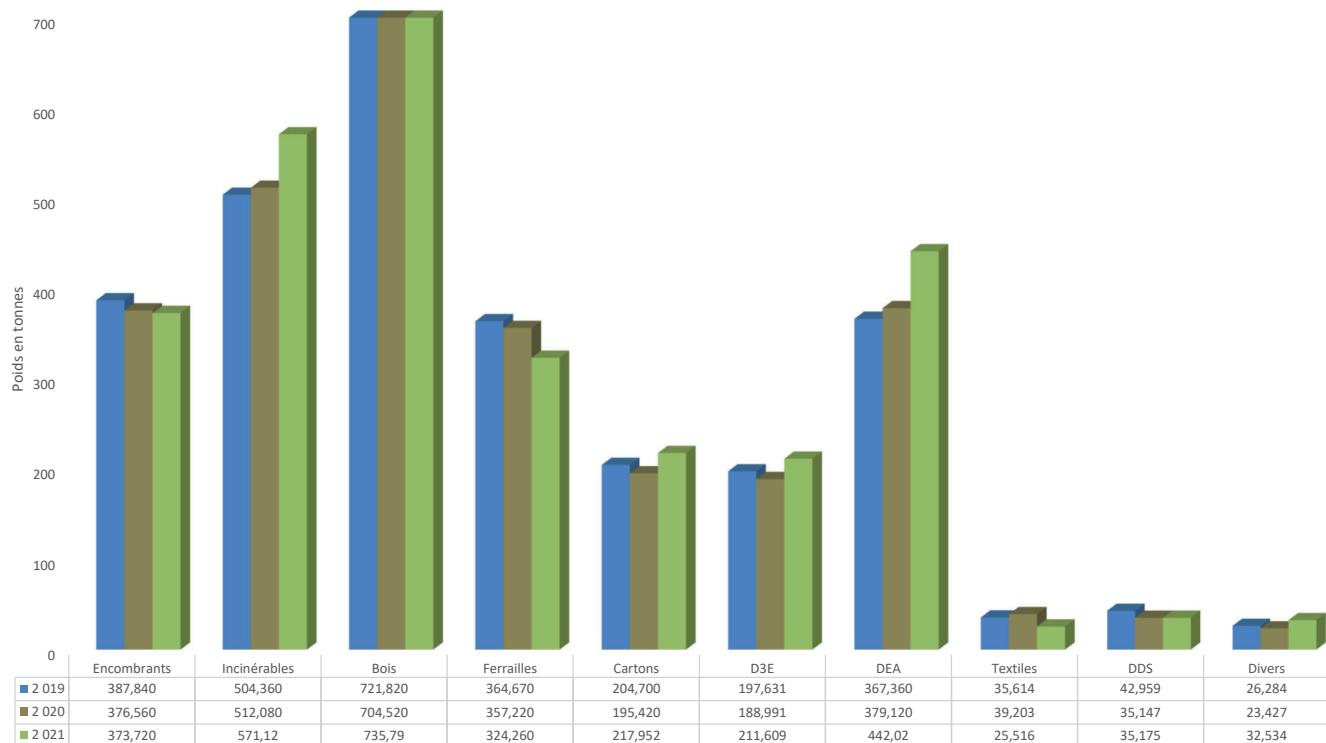
Affiché le

**SLOW**

ID : 076-247600620-20220922-DEL20220901-DE



Evolution du tonnage issu de la déchetterie de Touffreville la Corbeline

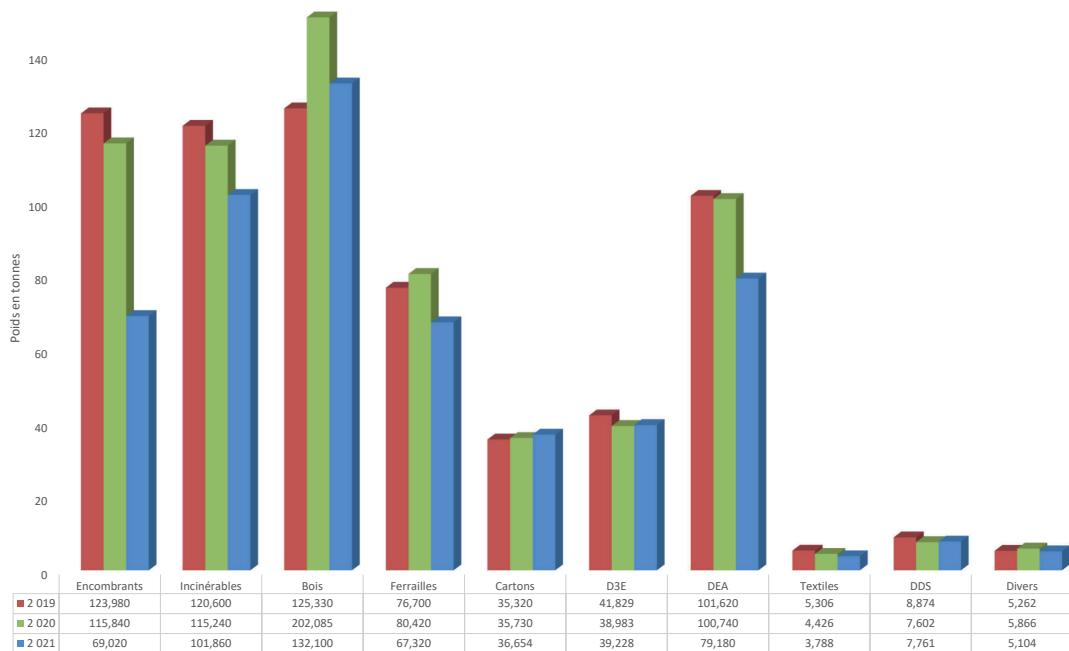


En 2021, la déchetterie de Touffreville la Corbeline a réceptionné 7 610 tonnes de déchets. Les apports sont en forte progression entre 2020 et 2021 (+16,5%).

### Les tonnages

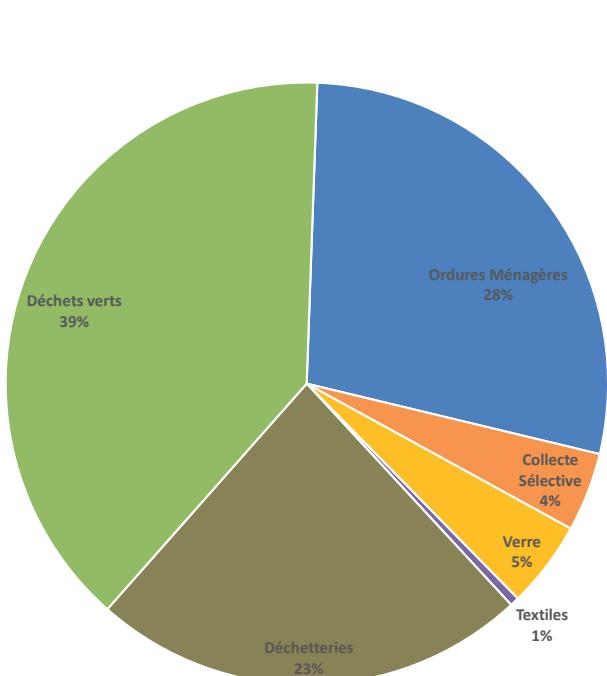
Déchetterie de Croix-Mare

Tonnage issu de la déchetterie de Croix Mare



En 2021, la déchetterie de Croix Mare a réceptionné 1 751 tonnes de déchets. Les apports sont en forte diminution entre 2020 et 2021 (-13%).

Tonnage global tous déchets



Les services d'Yvetot Normandie ont permis pendant l'année 2021 la collecte et le traitement de **22 164 tonnes** de déchets ménagers et assimilés soit environ **813 kg/an/habitant**.

**Le tonnage global a augmenté** d'environ 8% entre 2020 et 2021. Du fait de la diminution de la population, **la quantité générée par an et par habitant en 2021 a augmenté d'environ 9%** (743 kg en 2020).



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

**Communauté de Communes  
Yvetot Normandie**

4 rue de la Brême 76190 Yvetot  
t. 02 35 56 14 14  
[contact@yvetot-normandie.fr](mailto:contact@yvetot-normandie.fr)  
[www.yvetot-normandie.fr](http://www.yvetot-normandie.fr)